

# COMPTES CONSOLIDES

1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

CONCEPTEUR, INTEGRATEUR & OPERATEUR DE SYSTEMES CRITIQUES



*La force de l'innovation*

**Note préliminaire :**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, CS Communications & Systèmes a appliqué deux nouvelles normes comptables conformément à la réglementation en vigueur :

- *IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients : conformément aux dispositions de cette norme, CS Communications & Systèmes a appliqué ce changement de norme comptable au chiffre d'affaires de l'exercice 2017, les données présentées au titre de l'ensemble des périodes de 2018 et de 2017 sont ainsi comparables.*
- *IFRS 9 – Instruments financiers : conformément aux dispositions de cette norme, CS Communications & Systèmes a appliqué ce changement de norme comptable qui n'a eu aucun impact au compte de résultat et au tableau du résultat global de l'exercice 2018 ni aucun impact sur son bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2018.*

*Pour une information détaillée sur les impacts IFRS 15, se reporter à la note 1.2 de la présente annexe aux états financiers 2018.*

## I. – Etat de la situation financière consolidée au 31 décembre 2018

<b>Actif</b> (en milliers d'euros)	<b>Note</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017 *</b>
Goodwill	4	70 303	34 684
Immobilisations incorporelles	4	13 863	10 781
Immobilisations corporelles	5	5 187	4 741
Titres mis en équivalence	6	57	57
Actifs financiers non courants	7	44 882	40 779
Impôts différés	8	1 348	1 658
<b>Actif non courant</b>		<b>135 640</b>	<b>92 700</b>
Stocks et en-cours	9	1 732	1 412
Actifs sur contrats	10	60 304	48 284
Clients et autres débiteurs	10	59 754	39 582
Créances financières courantes	7	12 392	13 272
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	35 546	28 884
<b>Actif courant</b>		<b>169 728</b>	<b>131 434</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>305 368</b>	<b>224 134</b>

<b>Passif</b> (en milliers d'euros)	<b>Note</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017 *</b>
Capital social		23 476	19 586
Primes liées au capital		72 113	51 691
Actions propres		(686)	(542)
Réserves consolidées		(28 346)	(35 613)
<b>Capitaux propres du Groupe</b>		<b>66 557</b>	<b>35 122</b>
Intérêts minoritaires			(255)
<b>Capitaux propres</b>	<b>12</b>	<b>66 557</b>	<b>34 867</b>
Provisions non courantes	13	4 639	4 811
Avantages du personnel	14	9 944	10 146
Emprunts et passifs financiers	15	46 993	20 959
Passifs d'impôts différés	16		
Autres passifs non courants	16		
<b>Passif non courant</b>		<b>61 576</b>	<b>35 916</b>
Provisions courantes	13	1 879	1 989
Concours bancaires courants	11-15	12 170	17 279
Autres emprunts et passifs financiers	15	40 315	32 739
Passifs sur contrats	16	37 223	25 357
Fournisseurs et autres créditeurs	16	85 648	75 987
<b>Passif courant</b>		<b>177 235</b>	<b>153 351</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>305 368</b>	<b>224 134</b>

\* Les données 2017 intègrent les impacts de la première application de la norme IFRS 15 sur les comptes du Groupe.

## II. – Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Note	31/12/2018	31/12/2017 *
Chiffre d'affaires		201 467	177 416
Autres produits de l'activité		192	185
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>201 659</b>	<b>177 601</b>
Achats et charges externes		(74 463)	(58 593)
Impôts, taxes et versements assimilés		(2 362)	(2 595)
Charges de personnel	17	(105 204)	(98 904)
Autres charges d'exploitation		(953)	(689)
Amortissements	18	(3 223)	(2 981)
Provisions	18	(111)	(563)
<b>Marge opérationnelle</b>		<b>15 343</b>	<b>13 276</b>
Autres produits opérationnels	19	1 129	4 010
Autres charges opérationnelles	19	(3 917)	(6 611)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>12 555</b>	<b>10 675</b>
<b>Résultat financier</b>	20	<b>(2 537)</b>	<b>(3 334)</b>
<b>Résultat avant impôts des activités poursuivies</b>		<b>10 018</b>	<b>7 341</b>
Impôts sur le résultat	21	(2 591)	(2 297)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	6	0	7
<b>Résultat généré par les activités poursuivies</b>		<b>7 427</b>	<b>5 051</b>
Résultat net des activités non poursuivies			
<b>Résultat net</b>		<b>7 427</b>	<b>5 051</b>
<i>Dont intérêts minoritaires</i>			(54)
<i>Dont part du Groupe</i>		<b>7 427</b>	5 105
Résultat du Groupe par action :			
Résultat net		0,32	0,15
Résultat net dilué		0,30	0,14
Résultat net des activités poursuivies		0,32	0,15
Résultat net dilué des activités poursuivies		0,30	0,14

### Etat du résultat global consolidé :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017 *
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>7 427</b>	<b>5 051</b>
Ecarts de change sur conversion des activités à l'étranger	12	68
Financement investissement net dans filiale étrangère	(116)	(121)
<i>Sous-total des éléments recyclable en résultat</i>	<i>(104)</i>	<i>(53)</i>
Changements d'hypothèses actuarielles, non recyclables en résultat	205	104
<b>Total des produits et charges comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>101</b>	<b>51</b>
<b>Résultat net global</b>	<b>7 528</b>	<b>5 102</b>
<i>Dont part du Groupe</i>	7 528	5 148
<i>Dont part des minoritaires</i>		(46)

\* Les données 2017 intègrent les impacts de la première application de la norme IFRS 15 sur les comptes du Groupe.

### III. – Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)		31/12/2018	31/12/2017 *
Résultat net consolidé		7 427	5 051
Résultat net des activités abandonnées (neutralisé)			
<b>Résultat net consolidé des activités poursuivies</b>		<b>7 427</b>	<b>5 051</b>
Quote-part résultat mises en équivalence			
Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :			
<i>Amortissement et provisions</i>		3 311	881
<i>Produits non cash</i>		448	584
<i>Plus ou moins-values sur cessions d'actifs immobilisés</i>		(306)	9
<i>Variations des impôts différés actifs</i>		255	91
<i>Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur</i>			
Coût de l'endettement financier net		2 788	2 074
Charge d'impôt de l'exercice		2 591	2 297
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt versé</b>	<b>A</b>	<b>16 514</b>	<b>10 987</b>
Impôt versé	B	(2 400)	(2 709)
Variation du BFR lié aux activités poursuivies	C	(8 404)	(5 592)
Variation de la créance Crédit Impôt Recherche et CICE de la période **	C'	(4 180)	(5 844)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>E=A+B+C+C'</b>	<b>1 530</b>	<b>(3 158)</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(5 624)	(4 426)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		7	
Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers		(337)	(345)
Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers		1 032	712
Incidence des variations de périmètre			
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>F</b>	<b>(4 922)</b>	<b>(4 059)</b>
Encaissements liés aux nouveaux emprunts **		42 458	11 852
Remboursements d'emprunts (y compris location financement) **		(10 444)	(8 725)
Achats/ventes d'actions d'autocontrôle		(150)	19
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
Impact conversion OCA			(988)
Augmentation de capital CS **		10 272	
Coût endettement financier net versé		(2 789)	(2 148)
Autres produits et charges financières			75
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>G</b>	<b>39 347</b>	<b>85</b>
Incidence des variations du cours des monnaies étrangères	H	(168)	(204)
Incidence des variations de périmètre (entrée de Novidy's 30 juin 2018)	I	(24 016)	
<b>Variation nette de trésorerie</b>	<b>J=E+F+G+H+I</b>	<b>11 771</b>	<b>(7 336)</b>
Trésorerie en début de période	K	11 605	18 941
<b>Trésorerie en fin de période (note 11)</b>	<b>L</b>	<b>23 376</b>	<b>11 605</b>

\* Les données 2017 intègrent les impacts de la première application de la norme IFRS 15 sur les comptes du Groupe.

\*\* Voir Notes 7, 12 et 15 : détail des flux concernés.

## IV. - Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Nombre de titres	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Actions propres	Total part du Groupe	Part des Minoritaires	Capitaux propres consolidés
<b>Situation au 31/12/2016 publié</b>	17 346 547	17 347	45 987	(29 471)	(362)	(513)	32 988	(211)	32 777
<b>Impact norme IFRS 15</b>				(10 086)			(10 086)		(10 086)
<b>Situation au 01/01/2017 retraité</b>	17 346 547	17 347	45 987	(39 557)	(362)	(513)	22 902	(211)	22 691
Résultat de la période				5 105			5 105	(54)	5 051
Gains et pertes reconnus directement en capitaux propres				26	17		43	10	53
<b>Résultat net, gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>				<b>5 131</b>	<b>17</b>		<b>5 148</b>	<b>(44)</b>	<b>5 104</b>
Composante « capitaux Propres » - émission OCA									
Variation des titres d'autocontrôle				49		(30)	19		19
Distribution de dividendes									
Variation de périmètre									
Conversion OCA période	2 239 900	2 239	5 704	(890)			7 053		7 053
<b>31 décembre 2017</b>	<b>19 586 447</b>	<b>19 586</b>	<b>51 691</b>	<b>(35 267)</b>	<b>(345)</b>	<b>(543)</b>	<b>35 122</b>	<b>(255)</b>	<b>34 867</b>
<b>Impact norme IFRS 9</b>				-			-		-
<b>Situation au 01/01/2018</b>							<b>35 122</b>	<b>(255)</b>	<b>34 867</b>
Résultat de la période				7 427			7 427		7 427
Gains et pertes reconnus directement en capitaux propres				(230)	76		(154)	255	101
<b>Résultat net, gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>				<b>7 197</b>	<b>76</b>		<b>7 273</b>	<b>255</b>	<b>7 528</b>
Augmentation de capital de la société mère	3 889 083	3 889	20 421				24 310		24 310
Variation des titres d'autocontrôle				6		(156)	(150)		(150)
Distribution de dividendes									
Variation de périmètre									
Conversion OCA période	500	1	1				2		2
<b>31 décembre 2018</b>	<b>23 476 030</b>	<b>23 476</b>	<b>72 114</b>	<b>(28 064)</b>	<b>(269)</b>	<b>(699)</b>	<b>66 557</b>		<b>66 557</b>

## V. - Notes aux comptes consolidés 2018

### Préambule

Le groupe CS Communication & Systèmes (CS) est maître d'œuvre pour la conception, l'intégration et l'exploitation de systèmes critiques ; il intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur de ses clients. CS Communication & Systèmes, société mère du groupe est une société anonyme de droit français dont le siège social est à Paris, 54-56 avenue Hoche. CS est cotée à Paris sur le marché Eurolist d'Euronext (code ISIN FR0007317813).

### Faits marquants :

- En date du 26 juin 2018 CS a procédé à l'acquisition de la société Novidy's, groupe de sociétés spécialisées dans la cybersécurité. Cette opération de croissance externe d'un montant de 42 M€ a été réalisée de la manière suivante :

- (i) un montant de 30 M€ pour les actions cédées, payé en numéraire à la date de réalisation de l'acquisition;
- (ii) un montant de 12,4 M€ pour les actions apportées rémunérées par l'émission de 1 939 931 actions ordinaires CS.

Le financement de la partie numéraire de cette acquisition s'est traduit par un recours aux emprunts suivants :

- (i) tirage sur la ligne disponible BEI à hauteur de 20 M€ ; et
- (ii) mise en place d'un financement obligataire d'acquisition complémentaire de 10 M€ auprès de Zencap.

Novidy's et ses trois filiales, acteurs reconnus de la cybersécurité, présents dans le conseil, l'intégration de solutions de sécurité et les services managés, ont réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 32 M€, en croissance moyenne annuelle de plus de 20% au cours des quatre dernières années, avec un EBIT (résultat d'exploitation) de 9,7% et plus de 130 collaborateurs. Combinée avec ses activités cybersécurité, CS affichera donc un nouvel ensemble Cybersécurité de 40 M€ de chiffre d'affaires annuel, soit 20% de l'activité du groupe, avec plus de 200 collaborateurs.

Etant donné la date d'acquisition, seule l'activité du second semestre est consolidée dans le compte de résultat annuel 2018 de CS.

- En date du 23 juillet 2018, CS Communication & Systèmes a annoncé la réalisation de l'augmentation de capital lancée le 6 juillet 2018 au prix de 5,90 euros par action, pour un montant de 11,5 M€ (prime d'émission incluse et après exercice intégral de la clause d'extension).

Le succès de cette augmentation de capital permet au Groupe CS de disposer de moyens financiers renforcés pour poursuivre la mise en œuvre de son plan stratégique *Ambition 2021* et la réalisation de nouvelles opérations de croissance externe dans les secteurs croissants de la défense & sécurité publique, du spatial et de la cybersécurité en Europe.

Les comptes ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation par le Conseil d'Administration du 5 avril 2018.

## **Note 1 - Principes comptables**

### **1.1 Base de préparation des états financiers**

Les états financiers consolidés du groupe sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) et SIC (Standing interpretation Committee).

Ces principes, décrits de la note 1.8 à la note 1.23 sont cohérents avec ceux utilisés dans le cadre de la clôture au 31 décembre 2017, à l'exception des points décrits dans le paragraphe 1.2 ci-après, et résultant de la première application de la norme IFRS 15 (Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients) et de la norme IFRS 9 (Instruments financiers).

L'interprétation IFRIC 22 (Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée) et les amendements à IFRS 2 (Paiements fondés sur des actions), d'application obligatoire au 1er janvier 2018, n'ont pas d'incidence sur les comptes du Groupe.

### **1.2 Première application des normes IFRS 15 et IFRS 9**

#### **IFRS 15**

Applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2018, IFRS 15 est le nouveau cadre de référence pour la détermination du chiffre d'affaires et la reconnaissance du revenu de l'exercice. La norme remplace les anciennes dispositions IAS 11 « produits des activités ordinaires » et IAS 18 « contrats de construction ».

A compter de 2018, les principaux changements induits par la norme IFRS 15 **dans la comptabilisation du chiffre d'affaires** de CS sont les suivants :

Identification des obligations de performance au sein d'un contrat à phase multiples/Segmentation des contrats en obligation de prestations : certains contrats prévoient la fourniture aux clients de biens et services distincts. Dans ces situations, le contrat doit être segmenté en plusieurs projets/affaires comptables (« obligations de prestations ») avec des rythmes de reconnaissance de chiffres d'affaires propres et avec des taux de marge différenciés.

Agent versus Principal : dans le cadre de la réalisation de ses projets, le Groupe peut être amené à utiliser des matériels, logiciels et prestations de services achetés à des fournisseurs tiers. Dans ces cas, la norme modifie les critères distinguant les situations dans lesquelles, pour une « obligation de prestation » distincte, le Groupe agit soit en tant que « principal », soit en tant qu' « agent ». Désormais, le Groupe est considéré comme agissant en tant que principal dès lors qu'il contrôle les biens et services avant d'en transférer le contrôle à son client. Dans le cas contraire, il est agent. Le chiffre d'affaires est reconnu sur une base brute avec comptabilisation des achats en charges d'exploitation pour la totalité quand le groupe agit en tant que « principal ». Le chiffre d'affaires est reconnu sur une base nette des montants facturés par le fournisseur quand le groupe agit en tant qu'agent.

Méthode de mesure de l'avancement : CS applique la méthode de comptabilisation de chiffre d'affaires à l'avancement. Dans la mesure où ces services et activités d'intégration n'ont pas d'utilité alternative pour le Groupe et que le client bénéficie de ces services au fur et à mesure qu'ils sont rendus, la norme IFRS 15 ne remet pas en cause les pratiques actuelles de CS. La norme clarifie cependant les critères de mesure de l'avancement. Le chiffre d'affaires est désormais reconnu pour l'ensemble des projets du Groupe sur la base des coûts complets encourus à date rapportés aux coûts attendus à terminaison.

Frais d'offres et d'avant-vente commerciale (différents des coûts d'obtention des contrats tels que définis par la norme) : les frais d'offre ou d'avant-vente commerciale sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus et sont exclus de la marge du contrat et de la mesure de reconnaissance de la marge.

L'application de ces nouveaux principes introduits par IFRS 15 a conduit, pour un nombre très limité de projets, à décaler la reconnaissance du chiffre d'affaires et la marge associée.

A compter de 2018, les principaux changements induits par la norme IFRS 15 sur la **présentation des états financiers** sont les suivants :

Actifs et Passifs sur contrats : pour un contrat donné, le montant cumulé du chiffre d'affaires comptabilisé au titre de l'ensemble des obligations de prestation du contrat, diminué des paiements reçus et des créances clients qui sont comptabilisées séparément, est présenté au bilan au sein de la rubrique « Actif sur contrat » (correspondant au poste « Facture à établir » anciennement regroupé avec les créances client dans la note 11 aux comptes consolidés du 31 décembre 2017), ou « Passif sur contrat » si le solde est négatif (correspondant au poste « Produit constaté d'avance » dont le détail était fourni en note 17 aux comptes consolidés du 31 décembre 2017).

Les éventuelles provisions pour contrats déficitaires, dites pertes à terminaison, sont exclues de ces soldes et restent présentées au sein des provisions pour risques et charges courantes.

#### **Impact financier de l'application d'IFRS 15 :**

CS ayant fait le choix de la méthode rétrospective complète, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités selon les modalités détaillées ci-dessous. La norme IFRS 15 n'a pas d'incidence sur la mesure de la trésorerie et des cash flows présentés dans le tableau de flux de trésorerie (les impacts en Capacité d'autofinancement et variation de Besoin en Fonds de Roulement se neutralisant au niveau du « Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles »).



**Bilan consolidé au 1<sup>er</sup> janvier 2017**

<b>Actif</b>	<b>01/01/2017 publié</b>	<b>Impact IFRS 15</b>	<b>01/01/2017 retraité</b>
Actif non courant	89 089		89 089
Stocks et en-cours	801		801
Actifs sur contrats		40 431	40 431
Clients et autres débiteurs	85 017	(50 517)	34 500
Créances Financières courantes	10 130		10 130
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32 899		32 899
Actif courant	128 847	(10 086)	118 761
<b>Total de l'actif</b>	<b>217 936</b>	<b>(10 086)</b>	<b>207 850</b>

<b>Passif</b>	<b>01/01/2017 publié</b>	<b>Impact IFRS 15</b>	<b>01/01/2017 retraité</b>
Capitaux propres	32 777	(10 086)	22 691
Passifs non courants	44 402		44 402
Provisions courantes	3 816		3 816
Banques, Emprunts et autres Passifs financiers	43 372		43 372
Passifs sur contrats		25 148	25 148
Fournisseurs et autres créditeurs	93 569	(25 148)	68 421
Passif courant	140 757		140 757
<b>Total du passif</b>	<b>217 936</b>	<b>(10 086)</b>	<b>207 850</b>

**Bilan consolidé au 31 décembre 2017**

<b>Actif</b>	<b>31/12/2017 publié</b>	<b>Impact IFRS 15</b>	<b>31/12/2017 retraité</b>
Actif non courant	92 700		92 700
Stocks et en-cours	1 412		1 412
Actifs sur contrats		48 284	48 284
Clients et autres débiteurs	95 586	(56 004)	39 582
Créances Financières courantes	13 272		13 272
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 884		28 884
Actif courant	139 154	(7 720)	131 434
<b>Total de l'actif</b>	<b>231 854</b>	<b>(7 720)</b>	<b>224 134</b>

<b>Passif</b>	<b>31/12/2017 publié</b>	<b>Impact IFRS 15</b>	<b>31/12/2017 retraité</b>
Capitaux propres	42 587	(7 720)	34 867
Passifs non courants	35 916		35 916
Provisions courantes	1 989		1 989
Banques, Emprunts et autres Passifs financiers	50 018		50 018
Passifs sur contrats		25 357	25 357
Fournisseurs et autres créditeurs	101 344	(25 357)	75 987
Passif courant	153 351		153 351
<b>Total passif</b>	<b>231 854</b>	<b>(7 720)</b>	<b>224 134</b>

<b>Compte de résultat consolidé Exercice 2017</b>	<b>2017 Publié</b>	<b>Impact IFRS 15</b>	<b>2017 Retraité</b>
Chiffre d'affaires	178 098	(682)	177 416
MOP	10 910	2 366	13 276
Résultat net	2 685	2 366	5 051
Dont part du Groupe	2 739	2 366	5 105
Dont intérêts minoritaires	(54)		(54)
Résultat net global (après OCI)	2 736	2 366	5 102

## IFRS 9

La norme IFRS 9 « Instruments financiers » remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». Elle recouvre 3 volets distincts :

Classification des actifs financiers : IFRS 9 prévoit une nouvelle approche pour la classification et l'évaluation des actifs financiers basée sur les caractéristiques de l'instrument financier et l'intention de gestion du Groupe. La norme présente trois classes d'actifs financiers, ceux évalués aux coûts amortis, ceux évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Elle se traduit principalement par la suppression de la catégorie « actifs financiers disponibles à la vente » qui permettait sous IAS 39 de comptabiliser les titres à la juste valeur via les autres éléments du résultat global. Ainsi, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les actifs financiers sont classés dans les catégories « actifs financiers évalués au coût amorti », « actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » et « actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ».

Ces nouvelles dispositions en matière de classement n'ont pas d'impact significatif sur la manière dont CS comptabilise les créances clients, prêts, placements à court terme d'éventuels titres de capitaux propres.

Dépréciation - Actifs financiers et actifs sur contrats : IFRS 9 introduit un nouveau modèle de dépréciation conduisant à passer d'un provisionnement de pertes de crédit avérées à un modèle de provisionnement prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues. Pour les créances commerciales y compris les actifs sur contrats le groupe a évalué les pertes effectivement encourues au cours des dernières années et conclu que, compte tenu du profil des clients du Groupe, le nouveau modèle de dépréciation d'IFRS 9 n'a pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Comptabilité de couverture : le Groupe CS n'a pas fait appel à ce genre d'instrument financier pour les exercices sous revue. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas d'incidence sur les comptes consolidés.

En conclusion, l'application de la norme IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018 n'a pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe CS.

### 1.3 Nouvelles normes d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2019

Les textes suivants ont été adoptés par l'IASB et seront applicables aux exercices indiqués ci-après, sous réserve de leur adoption par l'Union européenne (le cas échéant). Le processus de détermination des impacts potentiels de ces nouveaux textes sur les comptes consolidés est en cours.

Texte	Description	Première application	Adoption UE
IFRS 16 (contrats de location)	Remplace la norme IAS17. Voir ci-après	1 <sup>er</sup> janvier 2019	oui
IFRIC 23 (incertitude relative aux traitements fiscaux)	Traite de la comptabilisation et de l'évaluation des risques fiscaux liés à l'impôt sur le résultat	1 <sup>er</sup> janvier 2019	oui
Amendements à IAS28 (intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises)	Précise les règles applicables (notamment en matière de dépréciation) aux investissements long terme dans une entreprise associée	1 <sup>er</sup> janvier 2019	en cours
Améliorations annuelles des normes IFRS, cycle 2015-2017	Amendements mineurs à IAS 12, IAS 13, IFRS 11 et IFRS 3	1 <sup>er</sup> janvier 2019	en cours
Amendements à IAS 19 (modification, réduction ou liquidation d'un régime)	Précise les règles d'évaluation et de comptabilisation liées à ces événements	1 <sup>er</sup> janvier 2019	en cours
Amendements à IFRS 3	Précise ce qu'est un « business »	1 <sup>er</sup> janvier 2020	en cours
Amendements à IAS 1 et IAS 8 (définition de la matérialité)	Clarifie la définition du terme « significatif »	1 <sup>er</sup> janvier 2020	en cours
Amendement des références au cadre conceptuel dans les IFRS	Actualise les références au cadre conceptuel de certaines normes IFRS	1 <sup>er</sup> janvier 2020	en cours

### Mise en œuvre de la norme IFRS 16 (Contrats de location)

Le Groupe appliquera à compter du 1er janvier 2019 la nouvelle norme IFRS 16 « Contrats de Location ».

Cette norme remplacera la précédente norme IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées. La norme IFRS 16 traite tous les contrats de location selon un modèle unique consistant à enregistrer au passif du preneur l'obligation locative (somme des paiements futurs actualisés), et à l'actif un droit d'utilisation. Le droit d'utilisation est par la suite amorti sur la durée des contrats de location.

La nouvelle norme sera appliquée selon la méthode « rétrospective modifiée » au 1er janvier 2019. De ce fait, les comptes comparatifs 2018 présentés dans les états financiers 2019 ne seront pas retraités.

Les travaux de recensement et de valorisation sont en cours de finalisation, et l'essentiel des contrats nécessitant un retraitement concernent des locations immobilières.

L'impact d'IFRS 16 sur les comptes du Groupe dépendra de la composition du portefeuille de contrats, des taux d'intérêts retenus pour actualiser les paiements futurs ainsi que de de l'estimation de la durée de chacun de ces contrats (incluant les options de résiliation ou de renouvellement dont l'exercice est raisonnablement certain).

Le Groupe anticipe, à périmètre et taux de change constant :

-Un impact non significatif sur les principaux agrégats du compte de résultat 2019 (Résultat opérationnel courant, EBIT, résultat net) ;

-Une dette de location estimée entre 21 M€ et 23 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2019, date de transition, et un actif incorporel d'un montant comparable;

-Un effet favorable sur le cash-flow net des activités opérationnelles, contrebalancé par une dégradation du cash-flow net des activités de financement (au titre du remboursement en capital de la dette de location)

## **1.4 Consolidation**

CS Communication & Systèmes et les sociétés placées sous son contrôle exclusif sont intégrées globalement. Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient directement ou indirectement plus de la moitié des droits de vote. Les entités dans lesquelles le groupe ne détient ni ne dispose de la moitié des droits de vote mais a contractuellement le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles sont également intégrées globalement.

Les sociétés dans lesquelles CS Communication & Systèmes exerce directement ou indirectement une influence notable, mais sans en avoir le contrôle exclusif, sont mises en équivalence.

Le groupe ne contrôle pas d'entités ad-hoc.

Les comptes des sociétés consolidées sont tous arrêtés au 31 décembre. Toutes les transactions significatives réalisées entre sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Lors de l'acquisition de société, le goodwill représente la différence entre le prix d'acquisition des titres de sociétés, et la juste valeur des actifs et passifs éventuels acquis nets à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles liées à l'acquisition d'une activité sont enregistrées séparément de l'écart d'acquisition si leur juste valeur peut être appréhendée de façon suffisamment fiable. Les écarts d'acquisition de sociétés mises en équivalence sont enregistrés dans la ligne « titres mis en équivalence ».

## **1.5 Conversion des états financiers**

Les comptes consolidés présentés dans ce rapport sont établis en euros, monnaie fonctionnelle de CS.

Les entités du groupe ont pour monnaie fonctionnelle leur monnaie locale. Leur bilan est converti au taux de clôture et leur compte de résultat est converti au taux de change moyen (sauf si l'utilisation d'une telle moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas, les produits et les charges seraient alors convertis aux taux des dates des transactions). Les différences de conversion en résultant sont enregistrées sous la rubrique réserve de conversion intégrée dans les capitaux propres.

## **1.6 Opérations en monnaies étrangères**

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en monnaies étrangères sont définies par la norme IAS 21 «Effets des variations des cours des monnaies étrangères». Les opérations libellées en monnaies étrangères sont donc converties par l'entité dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction.

Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture.

Les pertes et les gains de change résultant de ces conversions sont comptabilisés en résultat sauf lorsqu'ils sont imputés directement en capitaux propres au titre de couvertures éligibles soit de flux de trésorerie, soit d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

## **1.7 Recours à des estimations**

L'établissement des états financiers, conformément au cadre conceptuel des IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans lesdits états financiers. Ces estimations et hypothèses peuvent être révisées en cas de changement de l'environnement dans lesquelles elles étaient réalisées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience.

Elles concernent principalement la reconnaissance du chiffre d'affaires, la reconnaissance des impôts différés actifs, les tests de valeurs sur les actifs, la capitalisation des frais de développement et les provisions.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques et les comptes sont alors mis à jour.

## **1.8 Reconnaissance du chiffre d'affaires - 1ere application en 2018 de la norme IFRS 15**

Le chiffre d'affaires doit être comptabilisé de manière à traduire le transfert du contrôle des biens ou des services prévus, au client, pour le montant de contrepartie auquel le Groupe s'attend à avoir droit en échange.

### **a. Principes généraux de la norme :**

Ils s'appuient sur une analyse des contrats avec les clients en cinq étapes :

- i. Identification du contrat conclu avec le client
- ii. Identification des obligations de prestations incluses dans le contrat
- iii. Détermination du prix de transaction du contrat
- iv. Allocation du prix de transaction aux différentes obligations de prestations identifiées
- v. Reconnaissance du revenu

b. Développements applicables à la cartographie des prestations réalisées par le Groupe :

**Contrats de services à éléments multiples et segmentation des contrats en obligation de prestations :**

Le Groupe est amené à signer des contrats de services à éléments multiples, pouvant correspondre à une combinaison de différents services. Dans ces situations, le contrat doit être segmenté en plusieurs projets/affaires comptables (« obligations de prestations ») avec des rythmes de reconnaissance de chiffres d'affaires propres et avec des taux de marge différenciés.

**Agent versus Principal :**

Dans le cadre de la réalisation de ses projets le Groupe peut être appelé à fournir un important service d'intégration des biens et services, il agit en tant que principal dans le processus de revente. Si le bien ou le service faisant l'objet de revente est distinct des autres biens et services promis au client, le Groupe agit en tant que principal notamment s'il est responsable de la conformité de ces biens et services aux spécifications du client ou assume le risque d'inventaire ou de livraison. Lorsque le Groupe revend des logiciels, des équipements informatiques ou des prestations achetées auprès de fournisseurs externes, il mène une analyse de la nature de sa relation avec ses clients pour déterminer s'il agit comme un principal ou comme un agent dans la livraison des biens et services. Le Groupe agit comme un principal s'il contrôle le bien ou le service avant son transfert au client. Dans ce cas, le chiffre d'affaires est reconnu sur une base brute. Lorsque le Groupe agit en tant qu'agent, le chiffre d'affaires est reconnu sur une base nette (net des facturations des fournisseurs) correspondant à la rémunération ou commission du Groupe en tant qu'agent. Lorsque le Groupe fournit un important service d'intégration des biens et services, il agit en tant que principal dans le processus de revente. Si le bien ou le service faisant l'objet de revente est distinct des autres biens et services promis au client, le Groupe agit en tant que principal notamment s'il est responsable de la conformité de ces biens et services aux spécifications du client ou assume le risque d'inventaire ou de livraison.

**Reconnaissance du chiffre d'affaires à une date donnée dans le temps ou en continu :**

Le chiffre d'affaires est reconnu quand le Groupe transfère le contrôle des biens ou services vendus au client, soit à une date donnée dans le temps, soit en continu.

Pour les prestations objet d'un contrat au forfait et quand le Groupe construit un actif ou délivre des développements spécifiques, le chiffre d'affaires est reconnu en continu sur la base des coûts encourus selon la méthode de l'avancement « cost to cost », dans la mesure où l'obligation de performance du Groupe consiste à construire un actif que le client contrôle au fur et à mesure de sa création ou que cet actif n'a pas d'usage alternatif que celui qui en sera fait par le client et que le Groupe a un droit irrévocable à paiement pour les travaux réalisés à date selon les termes contractuels.

Pour les services récurrents, le chiffre d'affaires est reconnu en continu dans la mesure où le client bénéficie immédiatement des services dès que ceux-ci sont réalisés par le Groupe. Quand le Groupe a un droit à facturer le client pour un montant qui correspond directement à l'obligation de performance réalisée à date, le chiffre d'affaires est comptabilisé pour ce montant.

Frais d'offres et d'avant-vente commerciale (différents des coûts d'obtention des contrats tels que définis par la norme) : les frais d'offre ou d'avant-vente commerciale sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus et sont exclus de la marge du contrat et de la mesure de reconnaissance de la marge.

**Licences :**

Si l'analyse d'un contrat conformément aux principes généraux permet d'identifier la livraison d'une licence en tant qu'obligation de prestation distincte, le transfert de son contrôle au client peut être réalisé soit à un moment précis (octroi d'un droit d'utilisation), soit en continu (octroi d'un droit d'accès ; par exemple : modèle SaaS). Principalement chez CS, les ventes de licences répondent à la définition d'octroi d'un droit d'utilisation. Le chiffre d'affaires est reconnu à sa livraison dès lors que celle-ci respecte toutes les obligations prévues au contrat.

## 1.9 Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique amorti diminué des pertes de valeur.

La valeur recouvrable d'une immobilisation corporelle et incorporelle à durée d'utilité indéterminée (goodwill essentiellement) est testée dès lors qu'il existe des indices de pertes de valeur et au moins une fois par exercice. La méthode utilisée est décrite ci-dessous.

### Goodwill

Conformément à IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet de test de dépréciation et le montant de la perte de valeur est comptabilisé en « autres charges opérationnelles ».

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie (UGT). Les UGT correspondent aux secteurs définis dans le cadre de la norme IFRS 8.

La méthode retenue est la valeur d'utilité fondée selon une approche prévisionnelle des flux de trésorerie futurs (méthode des « discounted cash-flows » - DCF).

### Méthode des flux de trésorerie futurs actualisés - DCF

Les flux de trésorerie futurs des unités génératrices de trésorerie résultant des prévisions budgétaires sur un horizon de 5 ans sont actualisés au taux (avant impôt) correspondant au coût moyen pondéré du capital.

La valeur terminale a été estimée à partir du flux de trésorerie libre reporté à l'infini en retenant un taux de croissance par an.

Les flux de trésorerie futurs reposent sur des données prévisionnelles (chiffres d'affaires, marges, ...) qui par nature ne peuvent pas être confirmées et sont établies à partir d'hypothèses les plus probables à la date de leur établissement. Ces hypothèses sont susceptibles de ne pas rester valides tout au long de la période d'estimation et de prévision considérée. Des abattements ont été effectués sur la croissance des chiffres d'affaires et des résultats des plans détaillés établis par les équipes opérationnelles.

### Frais de recherche et de développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice où elles sont encourues. Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont inscrits en immobilisations incorporelles, si l'entreprise peut démontrer l'intégralité des conditions suivantes :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation ainsi que la disponibilité de ressources techniques et financières appropriées ;
- la probabilité de réalisation des avantages économiques futurs liés à la capacité à mettre en service et vendre l'immobilisation ;
- l'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses liées à l'investissement.

Les frais de développement de logiciels sont ceux encourus durant les phases de programmation, de codification et de tests. Les coûts des phases antérieures sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont amortis linéairement sur la durée d'utilité (consommation des avantages économiques futurs) généralement de 3 ans. Par ailleurs s'ils existent dans les comptes des actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée, ceux-ci font l'objet de tests de dépréciation au minimum une fois par an et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur existe.

Des frais de développement spécifiques (engagés dans le cadre de contrats signés avec les clients) sont inclus dans les coûts des affaires selon la méthode décrite au paragraphe « Reconnaissance des produits des activités ordinaires ».



Le Groupe bénéficie de crédits d'impôts liés à l'effort de recherche de ses filiales. Ces crédits d'impôts sont intégrés en marge opérationnelle en minoration des charges (personnel et achats sous-traitance).

#### Autres immobilisations incorporelles

Elles sont enregistrées au coût historique. Elles comprennent principalement :

- des brevets et licences, amortis sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation ;
- des logiciels d'application, amortis sur leur durée d'utilité comprise entre 3 et 7 ans.

Il n'existe pas au bilan d'immobilisations incorporelles dont la propriété soit soumise à des restrictions ni nanties en garantie de dettes.

#### Immobilisations corporelles

##### Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production qui inclut tous les frais directement attribuables. Les coûts d'emprunts sont exclus du coût des immobilisations.

La méthode des composants ne trouve à s'appliquer que pour les immeubles détenus par le groupe.

##### Amortissement

La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations. Le tableau ci-dessous indique les principales durées d'amortissement :

Immobilisations	Durée
Constructions et aménagements liés	9 à 25 ans
Gros matériels d'usine et mobilier administratif	3 à 10 ans
Matériel d'entreprise et matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel informatique, matériel de bureau	3 à 6 ans

Le mode d'amortissement utilisé est le mode linéaire et il est tenu compte d'une valeur résiduelle, lorsqu'elle est significative.

La valeur des immobilisations corporelles est testée en cas d'indice de perte de valeur de façon isolée ou dans le cadre d'une UGT si elle ne génère pas de cash-flow indépendant.

### 1.10 Actifs financiers

La ventilation des actifs financiers entre courant et non courant est fonction de leur échéance : inférieure ou supérieure à un an.

a) Parmi les catégories d'actifs financiers définies par IAS 39, le groupe utilise les catégories suivantes pour classer ses instruments financiers :

#### Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des capitaux propres

Les titres de sociétés non consolidées sont classés comme disponibles à la vente et figurent au bilan pour leur juste valeur qui correspond, pour les titres cotés à la moyenne des cours de bourse du dernier mois de l'exercice et pour les titres non cotés à l'actif net comptable ré-estimé qui est fonction de la rentabilité et des perspectives d'avenir. Si la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût.

Les gains ou les pertes latents sur les titres non consolidés sont inscrits dans une composante séparée des capitaux propres. Seules les pertes de valeur définitives sont enregistrées en résultat. Lorsque l'appréciation de la juste valeur a été antérieurement comptabilisée et que les titres doivent

ensuite être dépréciés, cette charge est compensée par une reprise totale ou partielle du montant passé en capitaux propres.

### **Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du résultat**

Il s'agit des actifs et des instruments dérivés, non désignés comme instruments de couverture, détenus à des fins de transactions ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

### **Prêts et créances**

Les créances sont évaluées à l'origine pour leur juste valeur et ensuite au coût amorti. Une dépréciation est constituée sur les créances, lorsque la valeur d'inventaire, basée sur une estimation de la probabilité de recouvrement, est inférieure à la valeur comptable.

Les créances d'état qui font l'objet d'un financement sont dépréciées si nécessaire, afin de ramener leur montant à la juste valeur.

Les cessions de créances clients à une institution financière (BPI France) dans le cadre de la Loi Dailly sont retraitées dans les comptes consolidés et figurent donc au poste clients.

Les prêts « aide à la construction » d'une durée de 20 ans et non productifs d'intérêts ont été dépréciés pour les ramener à leur juste valeur.

b) **La trésorerie et équivalents de trésorerie** se composent des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire de type Euro. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les soldes créditeurs de banques sont constatés en passifs financiers courants.

## **1.11 Passifs financiers (autres que dérivés)**

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs devant être réglés dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice sont classés en courant, les autres en non courant.

## **1.12 Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés**

Les instruments dérivés sont initialement comptabilisés au bilan à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte afférente à la date de conclusion du contrat dépend de la désignation du dérivé en tant qu'élément de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture soit dans une relation de couverture de juste valeur, soit dans une relation de couverture de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif du fait de l'évolution des taux de change ou d'intérêts ;
- une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.

Les conséquences de l'application de la comptabilité de couverture sont les suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur des actifs ou passifs existants, la partie couverte est enregistrée au bilan à sa juste valeur et sa variation est inscrite en résultat où elle est compensée par l'évolution symétrique de juste valeur de l'instrument de couverture, dans la mesure de son efficacité ;
- pour les couvertures de flux de trésorerie :
  - la variation de juste valeur de la partie efficace de l'instrument de couverture est inscrite directement en capitaux propres ;



- la variation de juste valeur de la partie non efficace de l'instrument de couverture est inscrite en résultat.

Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat, symétriquement à la comptabilisation de l'élément couvert.

Pour les instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture, la variation de leur juste valeur est comptabilisée en compte de résultat.

### 1.13 Stocks et en-cours

Conformément à la norme IAS 2 «Stocks», les stocks et en-cours sont inscrits au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts inclus dans les travaux en cours comprennent les coûts directement rattachables et une quote-part des frais indirects de production hors frais financiers.

Le coût est calculé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué d'une estimation des coûts d'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

Dans le cadre de la négociation de contrats ou de réponse à appels d'offre, le groupe supporte des coûts importants liés à l'élaboration de démonstrateurs et de spécifications de systèmes avant contrat. Ces coûts sont comptabilisés en dépenses de projet et initialement portés en en-cours. A la fin de chaque période comptable, ces coûts font soit l'objet d'une dépréciation totale lorsque le projet est toujours espéré mais non obtenu, soit enregistrés en charge si le contrat est définitivement perdu.

### 1.14 Impôts différés

En application de la norme IAS 12 «Impôt sur le résultat», des impôts différés sont évalués sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que lorsqu'il est probable que les résultats existeront dans le futur pour consommer cet actif.

En pratique, un impôt différé actif est comptabilisé sur les déficits fiscaux dont la consommation est prévue au cours des cinq prochains exercices (durée du business plan).

Les impositions différées actives et passives, calculées au même taux d'impôt, sont compensées entre elles au niveau de chaque entité fiscale. Dans le cas de groupe d'intégration fiscale, l'impôt différé est analysé et calculé au niveau du groupe fiscal. Ces actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

### 1.15 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 «Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, à la date de clôture, une obligation actuelle juridique ou implicite découlant d'un événement passé, dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources non représentative d'avantages économiques.

Le montant comptabilisé est la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation, éventuellement actualisée.

Y figurent notamment :

- les provisions pour restructuration qui couvrent, dès lors que ces mesures ont été décidées et annoncées avant la date de clôture, essentiellement les indemnités de licenciement, le coût des préavis non effectués, les préretraites et les coûts de fermeture de sites,
- les provisions sur affaires qui couvrent les provisions pour pertes à terminaison sur contrats, les pénalités sur marchés et les provisions pour garanties données aux clients lorsqu'elles ne sont pas incluses dans les charges prévisionnelles du contrat,
- les provisions pour litiges (prud'homaux et autres).

Les sociétés du Groupe font l'objet périodiquement de contrôles fiscaux, tant en France que dans les pays où elles sont implantées. Les provisions sont constituées sauf si la société estime que les points soulevés ne sont pas justifiés et lorsqu'il existe une probabilité suffisante de faire valoir le bien-fondé de sa position dans le contentieux.

### **1.16 Engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel**

Les salariés du groupe perçoivent, en complément des allocations de retraite conformes aux diverses législations, des suppléments de retraite et des indemnités de départ en retraite.

#### **Régimes à cotisations définies :**

Ces régimes existent dans la majorité des pays où le groupe est implanté. Ces régimes font l'objet de versements auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite, ces versements sont constatés en charges de personnel. Le groupe n'étant pas engagé au-delà de ces versements aucune provision à ce titre n'est nécessaire.

#### **Régimes à prestations définies :**

Ces régimes concernent, majoritairement, les indemnités de fin de carrière dues aux salariés des sociétés françaises.

Conformément à la norme IAS 19 «Avantages du personnel», dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements, pour l'ensemble du personnel, toutes classes d'âges confondues, font l'objet d'une évaluation annuelle selon la méthode des unités de crédit projetées en fonction des conventions ou accords en vigueur dans chaque société. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie, la rotation du personnel et une actualisation financière. Ces engagements ne sont pas couverts par des actifs.

Conformément à la norme IAS 19 actualisée, le groupe utilise la méthode SORIE qui consiste à l'imputation en capitaux propres de l'ensemble des gains ou pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles.

### **1.17 Plans de souscription d'actions**

Conformément à la norme IFRS 2 «Paiements fondés sur des actions», les options accordées sont évaluées à la date d'octroi selon un modèle de type Black & Scholes. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale. La valeur des options, considérée comme coût des services rendus par le personnel en contrepartie des options reçues, est comptabilisée en autres charges opérationnelles, linéairement sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie en capitaux propres s'agissant de plans du type « paiement en actions ».

### **1.18 Actions propres**

En application de la norme IAS 32, toutes les actions propres sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de l'éventuelle cession de ces actions est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

A chaque clôture, le groupe réexamine le nombre d'options pouvant être exercé et, le cas échéant, comptabilise en résultat l'impact de cette révision.

Les interventions des émetteurs sur leur propre titre sont désormais régies par le Guide DOC 2017-4 publié en février 2017 par l'AMF. Les actions propres pourront recevoir toute affectation permise par la nouvelle doctrine et notamment, par ordre d'intérêt décroissant :

- l'animation du marché au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie établie par l'Association Française des marchés financiers (AMAFI) du 1er octobre 2008, approuvée par l'AMF le 1er octobre 2008 ;
- l'attribution d'actions dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des

options d'achat d'actions, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires dans le cadre des dispositions des articles L 225-197 et suivants du Code de Commerce ;

- la couverture d'obligations liées à des titres de créances donnant accès au capital ;
- l'annulation.

### 1.19 Marge opérationnelle

La marge opérationnelle, principal indicateur de la performance du groupe, représente la différence entre le chiffre d'affaires et les charges opérationnelles. Ces dernières sont égales au total des coûts des services rendus (charges nécessaires à la réalisation des projets), des frais de R&D, des frais commerciaux et des frais généraux et administratifs.

### 1.20 Autres produits et charges opérationnels

Les autres charges et produits opérationnels sont constitués des éléments significatifs, non directement liés à l'activité opérationnelle, que le groupe présente donc de manière distincte afin de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Le groupe classe, notamment, sous cette rubrique :

- les coûts de restructurations et des licenciements,
- les coûts et frais externes annexes liés aux déménagements d'activité,
- les litiges d'un montant particulièrement significatif,
- les gains sur cessions d'actifs immobiliers,
- les dépréciations d'actifs résultant des tests de dépréciation,
- les charges liées aux options de souscription d'actions et actions gratuites.

### 1.21 Résultat par action

L'information présentée est calculée selon les modalités suivantes :

- résultat net par action : le résultat net part du groupe est rapporté au nombre moyen d'actions en circulation durant l'exercice sous déduction des actions propres détenues à la clôture ;
- résultat net dilué par action : le résultat net part du groupe est rapporté au nombre moyen d'actions en circulation durant l'exercice sous déduction des actions propres détenues à la clôture et augmenté du nombre d'actions potentielles dilutives relatives aux options ou bons de souscription d'actions. Pour ce calcul, il n'est pas tenu compte de l'économie de frais financiers qui serait réalisée en cas d'exercice de ces instruments lorsque que non significative.

### 1.22 Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante du groupe pour laquelle des informations sont disponibles en interne.

Les informations présentées sont donc fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Les informations publiées issues du reporting interne sont établies en conformité avec le référentiel IFRS. Le résultat sectoriel de référence est la marge opérationnelle.

Les activités du groupe sont regroupées en quatre domaines principaux :

- Défense, Espace. Ce secteur fédère les compétences du groupe en systèmes d'information et de communication pour le déploiement des systèmes critiques de défense et de sécurité (contrôle aérien, centres de commandement, liaisons tactiques, soutien logistique, renseignement, ...) et Espace (centre de contrôle et de mission, mécanique spatiale,...) ;

- Aéronautique, Energie & Industrie. Dans la chaîne de valeur aéronautique, le groupe CS conduit des projets complexes tels que le développement, l'intégration et le maintien des systèmes embarqués temps réel critiques et des systèmes d'information techniques. Dans le secteur de l'énergie et de l'industrie, le groupe est un partenaire de confiance dans les domaines de la simulation, du calcul haute performance, de la sûreté, de la gestion des risques nucléaires et de l'informatique industrielle ;
- Produits. Cette activité regroupe les produits logiciels et matériels, en particulier dans le domaine des liaisons de données tactiques, de la réalité virtuelle.
- Cybersécurité : Ce secteur regroupe les activités des entités acquises en juin 2018 du groupe Novidy's et l'activité du département Cybersécurité historique de CS Systèmes d'Information (UGT Défense).

Le groupe a affecté le montant du goodwill aux secteurs opérationnels.

### **1.23 Contrats de location**

Les contrats de location aux termes desquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les contrats de location d'immobilisations aux termes desquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location-financement. Les immobilisations objets de ces contrats sont inscrites à l'actif et la dette correspondante enregistrée en emprunt. Chaque paiement au titre des contrats de location est ventilé entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû. Les loyers contractuels correspondants, nets des charges financières, sont inclus dans le poste « Emprunts et dettes financières ». Les charges financières correspondantes sont comptabilisées au compte de résultat sur la durée du contrat de location.

## Note 2 - Périmètre de consolidation

Nom	Siège	Siren / Pays	% d'intérêt 2018	% d'intérêt 2017	Méthode de consolidation
CS Communication & Systèmes	Paris	692 000 946	Société mère	Société mère	Société mère
CS Systèmes d'Information (CSSI)	Le Plessis Robinson	393 135 298	100,00	100,00	Globale
CS Canada SA	Montréal	Canada	100,00	100,00	Globale
Diginext	Aix-En-Provence	408 225 845	100,00	100,00	Globale
CS Romania SA	Craiova	Roumanie	100,00	100,00	Globale
CS Communication & Systèmes Emirates LLC	Abu Dhabi	E A U	49,00	49,00	Globale
CenProCS Airliance	Stuttgart	Allemagne	33,33	33,33	Equivalence
CS Germany GmbH	Darmstadt	Allemagne	100,00	100,00	Globale
CS India	Bangalore	Inde	100,00	100,00	Globale
Signoval	Tunis	Tunisie	65,00	65,00	Globale
CS Communication & Systems Inc.	Hartford	Etats-Unis	100,00	100,00	Globale
Novidy's	Vélizy-Villacoublay	511 055 006	100,00		Globale
Féducia	Vélizy-Villacoublay	510 936 743	100,00		Globale
Cedys	Vélizy-Villacoublay	752 194 571	100,00		Globale
Axailan	Saintes	481 585 479	100,00		Globale

Conformément aux principes du contrôle effectif décrits en note 1.2, CS Communication & Systèmes Emirates LLC est intégrée globalement. Le groupe ne détient pas de participation non consolidée significative, voir aussi note 8.

### Variation du périmètre en 2018

**Entrées :** acquisition le 26 juin 2018 de la société Novidy's et de ses 3 filiales à 100% Cedys, Feducia et Axailan.

**Sorties :** néant.

### Variation du périmètre en 2017

**Entrées :** Néant.

**Sorties :** Au cours du second semestre 2017, les entités SNC Galilée Plessis (filiale à 80% de Newton One) et Newton One (filiale à 100% de CS Systèmes d'Information), n'ayant plus d'activité, ont été fermées, respectivement en date du 16 novembre 2017 pour la constatation par les associés de la liquidation amiable de la SNC Galilée Plessis et en date du 21 novembre 2017 pour la décision de CS Systèmes d'Information de procéder à la dissolution anticipée de sa filiale par voie de transmission universelle du patrimoine.

Ces opérations n'ont pas eu d'impact sur les comptes consolidés 2017.

### Note 3 - Informations sectorielles des activités poursuivies

Au 31 décembre 2018 (en milliers d'euros)	Défense, Espace, Sécurité	Aéronautique, Energie, Industrie	Produits	Cyber	Autres et éliminations	Total
Carnet de commandes	180 559	37 758	25 847	17 746	(1 407)	260 503
Prises de commandes	137 471	55 681	27 740	25 963	(2 551)	244 304
Chiffre d'affaires	98 324	56 394	25 902	23 982	(3 136)	201 467
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>9 852</b>	<b>3 727</b>	<b>1 865</b>	<b>1 335</b>	<b>(1 434)</b>	<b>15 343</b>
Autres charges et produits opérationnels						(2 788)
Résultat financier						(2 537)
Impôts et mises en équivalence						(2 591)
<b>Résultat des activités poursuivies</b>						<b>7 427</b>
<b>Résultat net</b>						<b>7 427</b>
<b>Goodwill</b>	<b>8 014</b>	<b>23 352</b>	<b>3 318</b>	<b>35 619</b>		<b>70 303</b>
<b>Besoin en Fonds de roulement (courant)</b>	<b>10 946</b>	<b>(8 288)</b>	<b>1 915</b>	<b>(800)</b>	<b>(4 854)</b>	<b>(1 081)</b>

Au 31 décembre 2017 * (en milliers d'euros)	Défense, Espace et Sécurité	Aéronautique, Energie, Industrie	Produits	Autres et éliminations**	Total
Carnet de commandes	145 028	38 735	24 854	(1 017)	207 600
Prises de commandes	101 420	62 977	28 844	(2 106)	191 135
Chiffre d'affaires *	97 124	59 054	23 854	(2 616)	177 416
<b>Marge opérationnelle *</b>	<b>9 337</b>	<b>2 624</b>	<b>1 951</b>	<b>(636)</b>	<b>13 276</b>
Autres charges et produits opérationnels					(2 601)
Résultat financier					(3 334)
Impôts et mises en équivalence					(2 290)
<b>Résultat des activités poursuivies *</b>					<b>5 051</b>
<b>Résultat net *</b>					<b>5 051</b>
<b>Goodwill</b>	<b>8 014</b>	<b>23 352</b>	<b>3 318</b>		<b>34 684</b>
<b>Besoin en Fonds de roulement (courant)</b>	<b>8 008</b>	<b>(11 666)</b>	<b>(166)</b>	<b>(8 242)</b>	<b>(12 066)</b>

Carnet de Commandes et Prise de Commandes : les indicateurs de « carnet de commandes » et de « prise de commandes » sont désormais des éléments de l'analyse sectorielle des activités poursuivies et présentées en Note 3. Ces indicateurs sont définis au chapitre 9.3 de l'Actualisation du Document de Référence 2017 déposée à l'AMF le 29 juin 2018 et du Document de Référence 2018, comme suit :

Prise de Commandes : l'indicateur correspond à l'ensemble des commandes signées dans la période par le client et pour les tranches fermes.

Carnet de Commandes : cet indicateur représente les productions à venir. Il est issu du flux des « Prises de Commandes » duquel se déduit les productions de la période. Le carnet de commandes correspond au chiffre d'affaires restant à comptabiliser au titre d'obligations de prestation, relatives aux seules tranches fermes des marchés ou contrats, non encore exécutées ou partiellement exécutées à la date de clôture.

\* Les données 2017 intègrent l'impact de la nouvelle norme IFRS 15.

\*\* Le carnet de commandes, les prises de commandes et le chiffre d'affaires figurant en « autres et éliminations » concernent les activités « corporate », ainsi que l'élimination des flux entre les secteurs.

Le chiffre d'affaires des 4 UGT est essentiellement constitué de prestations, notamment d'ingénierie et d'intégration, dont le revenu est reconnu en continu selon la méthode de l'avancement. De l'ordre de 15% du chiffre d'affaires généré par l'UGT « Produits » sont reconnus à une date donnée lorsque les solutions sont livrées.

Dépendance vis à vis des clients représentant individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe :

En 2018	Total (en K€)	Défense, Espace et Sécurité	Aéronautique, Energie, Industrie	Produits	Cybersécurité
Client n°1	55 375	X	X	X	X

  

En 2017*	Total (en K€)	Défense, Espace et Sécurité	Aéronautique, Energie, Industrie	Produits	Cybersécurité
Client n°1	50 394	X	X	X	X
Client n°2	18 930	X	X		

Ventilation géographique du chiffre d'affaires et des principaux actifs non courants :

En 2018 (en milliers d'euros)	Total	France	Europe	Amérique du Nord et autres
Chiffre d'affaires	201 467	157 201	30 630	13 636
Actifs non courants	135 640	133 683	98	1 859

  

En 2017* (en milliers d'euros)	Total	France	Europe	Amérique du Nord et autres
Chiffre d'affaires	177 416	125 773	30 120	21 523
Actifs non courants	92 700	90 177	102	2 421

\* Les données 2017 intègrent l'impact de la nouvelle norme IFRS 15.

## Note 4 - Goodwill et immobilisations incorporelles

Evolution en 2018 (en milliers d'euros)	01/01/2018	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2018
<b>Valeurs brutes :</b>						
Coûts de développement	17 919	3 468			(4)	21 383
Concessions, brevets, licences	3 446	427	(6)	125	(11)	3 981
Immobilisations incorporelles en location financement		1 181				1 181
Autres	1 085					1 085
<b>Total des valeurs brutes (a)</b>	<b>22 450</b>	<b>5 076</b>	<b>(6)</b>	<b>125</b>	<b>(15)</b>	<b>27 630</b>
<b>Amortissement et pertes de valeur :</b>						
Coûts de développement	7 306	1 965				9 271
Concessions, brevets, licences	3 278	121	(1)	21	(8)	3 411
Immobilisations incorporelles en location financement						
Autres	1 085					1 085
<b>Total des amortissements et pertes de valeur (b) :</b>	<b>11 669</b>	<b>2 086</b>	<b>(1)</b>	<b>21</b>	<b>(9)</b>	<b>13 767</b>
<b>Total net (a) – (b)</b>	<b>10 781</b>	<b>2 990</b>	<b>(5)</b>	<b>104</b>	<b>(6)</b>	<b>13 863</b>
<b>Goodwill</b>	<b>34 684</b>			<b>35 619</b>		<b>70 303</b>



Evolution en 2017 (en milliers d'euros)	01/01/2017	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2017
<b>Valeurs brutes :</b>						
Coûts de développement	14 860	3 059				17 919
Concessions, brevets, licences	3 401	63			(18)	3 446
Immobilisations incorporelles en location financement						
Autres	1 103				(18)	1 085
<b>Total des valeurs brutes (a)</b>	<b>19 364</b>	<b>3 122</b>			<b>(36)</b>	<b>22 450</b>
<b>Amortissement et pertes de valeur :</b>						
Coûts de développement	5 447	1 859				7 306
Concessions, brevets, licences	3 119	172			(13)	3 278
Immobilisations incorporelles en location financement						
Autres	1 091				(6)	1 085
<b>Total des amortissements et pertes de valeur (b) :</b>	<b>9 657</b>	<b>2 031</b>			<b>(19)</b>	<b>11 669</b>
<b>Total net (a) – (b)</b>	<b>9 707</b>	<b>1 091</b>			<b>(17)</b>	<b>10 781</b>
<b>Goodwill</b>	<b>34 685</b>				<b>(1)</b>	<b>34 684</b>

Les immobilisations incorporelles générées en interne concernent les dépenses de développement ainsi que de réalisation de logiciels et s'élèvent 3,5 M€. Au 31 décembre, ces coûts sont affectables à 5 principaux projets dont 4 portés par la filiale Diginext.

Au 31 décembre 2018, le montant des frais de développement non encore amortis s'élève à 6,3 M€ vs 5,6 M€ à fin 2017. Ces coûts de développement rentreront en phase d'amortissements à la date de la première vente effective de cette nouvelle technologie et seront amortis selon nos principes comptables sur une durée de 3 ans.

#### Test de valeur et de dépréciation des immobilisations incorporelles:

- le taux d'actualisation utilisé est un taux net d'impôts sur les sociétés appliqué aux flux nets d'impôts sur les sociétés. Au 31/12/2018, le WACC ressort à 10,85 % (9,17% au 31/12/2017).
- le taux de croissance de la valeur terminale est de 2,0% par an en 2018 identique à 2017.

Les tests de valeur pratiqués en 2018 n'ont pas entraîné la constatation de dépréciation de la valeur de goodwill attribuée historiquement aux secteurs opérationnels.

#### Affectation du prix d'acquisition Novidy's et détermination du goodwill provisoire :

Pour les besoins des comptes consolidés au 31 décembre 2018, la différence entre le prix d'acquisition (évalué à sa juste valeur à la date de réalisation du 26 juin pour 44 340 K€) et l'actif net transféré (calculé sur la base des bilans d'ouverture IFRS des sociétés Novidy's arrêtés au 30 juin 2018 à 8 721 K€), soit 35 619 K€, a été comptabilisée en goodwill.

Conformément à IFRS 3, des modifications ultérieures sont toutefois possibles pour refléter la juste valeur des actifs acquis et des passifs estimés à la date de réalisation effective de l'opération. Ces valeurs seront déterminées au plus tard dans un délai de 12 mois à compter de cette date, soit le 26 juin 2019, dans les comptes semestriels au 30 juin 2019. Par conséquent, l'allocation finale du prix d'acquisition pourra être différente de l'allocation provisoire incluse dans les présents comptes consolidés condensés.

#### Analyse de sensibilité de la juste valeur à la variation des hypothèses des tests de dépréciation :

- Goodwill des UGT :  
A fin 2018, une diminution du taux de croissance de la valeur terminale de 1 point de pourcentage, une augmentation de 1 point de pourcentage du taux d'actualisation ou une diminution de la profitabilité opérationnelle de 1 point de pourcentage sur la durée du plan n'impacterait pas la juste valeur du goodwill figurant au 31 décembre 2018.



- Coûts de développement :

Les études de R&D activées ont fait l'objet d'une analyse critique de leur business plan en testant la sensibilité de volume de chiffres d'affaires anticipés à des hypothèses de taux de marge projet et de taux d'actualisation selon les projets de R&D.

## Note 5 - Immobilisations corporelles

Evolution en 2018 (en milliers d'euros)	01/01/2018	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2018
<b>Valeurs brutes :</b>						
Terrains et constructions						
Matériel et outillage industriels	2 596	178	(100)	39	(5)	2 708
Mobilier et matériel de bureau et informatique	12 735	1 551	(247)	450	(17)	14 472
Matériels de bureau et informatique en location financement	191					191
<b>Total des valeurs brutes (a)</b>	<b>15 522</b>	<b>1 729</b>	<b>(347)</b>	<b>489</b>	<b>(22)</b>	<b>17 371</b>

<b>Amortissements et pertes de valeur :</b>						
Terrains et constructions						
Matériel et outillage industriels	1 509	265	(81)	39	(3)	1 729
Mobilier et matériel de bureau et informatique	9 081	1 141	(234)	288	(12)	10 264
Matériels de bureau et informatique en location financement	191					191
<b>Total des amortissements et pertes de valeur (b)</b>	<b>10 781</b>	<b>1 406</b>	<b>(315)</b>	<b>327</b>	<b>(15)</b>	<b>12 184</b>
<b>Total net (a) – (b)</b>	<b>4 741</b>	<b>323</b>	<b>(32)</b>	<b>162</b>	<b>(7)</b>	<b>5 187</b>

Evolution en 2017 (en milliers d'euros)	01/01/2017	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2017
<b>Valeurs brutes :</b>						
Terrains et constructions						
Matériel et outillage industriels	1 914	696	(3)		(11)	2 596
Mobilier et matériel de bureau et informatique	12 237	608	(77)		(33)	12 735
Matériels de bureau et informatique en location financement	191					191
<b>Total des valeurs brutes (a)</b>	<b>14 342</b>	<b>1 304</b>	<b>(80)</b>		<b>(44)</b>	<b>15 522</b>

<b>Amortissements et pertes de valeur :</b>						
Terrains et constructions						
Matériel et outillage industriels	1 435	83			(9)	1 509
Mobilier et matériel de bureau et informatique	8 073	1 102	(72)		(22)	9 081
Matériels de bureau et informatique en location financement	191					191
<b>Total des amortissements et pertes de valeur (b)</b>	<b>9 699</b>	<b>1 185</b>	<b>(72)</b>		<b>(31)</b>	<b>10 781</b>
<b>Total net (a) – (b)</b>	<b>4 643</b>	<b>119</b>	<b>(8)</b>		<b>(13)</b>	<b>4 741</b>

Les immobilisations corporelles générées en interne sont négligeables. Il n'existe pas d'immobilisation corporelle dont la propriété soit soumise à des restrictions, ni de nantissement d'immobilisations corporelles en garantie de dettes.

## Note 6 - Titres mis en équivalence

	% détenu 31/12/18	Quote-Part Situation nette 2018 (en milliers d'euros)	Quote-Part Résultat 2018 (en milliers d'euros)
CenProCS Airliance	33,33	57	0

## Note 7 - Actifs financiers, Autres Titres non consolidés, Prêts, Créances et Trésorerie

Au 31/12/2018 (en milliers d'euros)	Prêts et autres créances	Autres titres non consolidés	Disponibilités	Crédit d'Impôt Recherche et autres créances financières	Total
Actifs financiers non courants	661	748		43 473	44 882
Actifs sur contrats	60 304				60 304
Client et autres débiteurs	59 754				59 754
Créances financières courantes				12 392	12 392
Trésorerie et équivalents de trésorerie			35 546		35 546
<b>Total actifs financiers</b>	<b>120 719</b>	<b>748</b>	<b>35 546</b>	<b>55 865</b>	<b>212 878</b>

Au 31/12/2017 * (en milliers d'euros)	Prêts et autres créances	Autres titres non consolidés	Disponibilités	Crédit d'Impôt Recherche et autres créances financières	Total
Actifs financiers non courants	945	748		39 086	40 779
Actifs sur contrats	48 284				48 284
Client et autres débiteurs	39 582				39 582
Créances financières courantes	159			13 113	13 272
Trésorerie et équivalents de trésorerie			28 884		28 884
<b>Total actifs financiers</b>	<b>88 970</b>	<b>748</b>	<b>28 884</b>	<b>52 199</b>	<b>170 801</b>

\* Les données 2017 intègrent l'impact de la nouvelle norme IFRS 15.

### Evolution des actifs financiers non courants

Evolution au cours de l'exercice (en milliers d'euros)	Prêts et autres actifs financiers	Autres titres non consolidés	Crédit d'Impôt Recherche et autres créances financières	Total
<b>Valeurs brutes :</b>				
A l'ouverture de l'exercice	2 132	6 185	40 479	48 796
Acquisitions et augmentations	399			399
Cessions-remboursements	(1 761)			(1 761)
CIR et CICE 2018			16 069	16 069
CIR et CICE 2015 transférés en créances courantes			(12 190)	(12 190)
Actifs financier non courants				
Conversion, variation de périmètre et reclassement	51			51
<b>Au 31/12/2018</b>	<b>821</b>	<b>6 185</b>	<b>44 358</b>	<b>51 364</b>
<b>Provisions et pertes de valeur :</b>				
A l'ouverture de l'exercice	1 187	5 437	1 393	8 017
Actifs financiers non courants				
Dotation/Reprise nette de l'exercice	(1 027)		(508)	(1 535)
Conversion, variation de périmètre et reclassement				
<b>Au 31/12/2018</b>	<b>160</b>	<b>5 437</b>	<b>885</b>	<b>6 482</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>945</b>	<b>748</b>	<b>39 086</b>	<b>40 779</b>
<b>Valeur nette au 31/12/2018</b>	<b>661</b>	<b>748</b>	<b>43 473</b>	<b>44 882</b>

Les créances qui font l'objet d'une cession à un organisme financeur ont été ramenées à leur juste valeur en fonction du montant estimé de leur financement.

## Créances de crédit d'impôt

Les créances de Crédit Impôt Recherche et de Crédit Impôt Compétitivité Emploi des filiales françaises (13,7 M€ au titre de 2016 remboursables en 2020, 14,8 M€ au titre de 2017 remboursables en 2021 et 16,1 M€ au titre de 2018 remboursables en 2022) sont classées en actif non courant.

Les créances 2017 de Crédit d'Impôt R&D de la filiale CS Canada (0,1 M€) ainsi que les créances produites de Crédit Impôt Compétitivité Emploi et de Crédit Impôt Recherche des filiales françaises remboursables à moins d'un an (reliquat CICE 2014 pour 0,1 M€ et 12,2 M€ au titre de 2015 remboursables en 2019) sont classées en actif courant sur la ligne Créances Financières Courantes.

## Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des capitaux propres

Principaux titres détenus non consolidés (en milliers d'euros)	% de participation 31/12/2018	Valeur nette 31/12/2018	Valeur nette 31/12/2017
Sofema	0,3%	369	369
Sofresa	1,0%	23	23
Odas	1,0%	300	300
CS Irak <sup>(1)</sup>		4	4
Divers <sup>(2)</sup>		52	52
<b>Total</b>		<b>748</b>	<b>748</b>

<sup>(1)</sup> CS Irak n'a pas d'activité à fin 2017.

<sup>(2)</sup> Obligation souscrite dans le cadre de la participation au projet Climateciy.

## Note 8 - Impôts différés actifs

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Non courants	1 348	1 658
Courants		
<b>Total</b>	<b>1 348</b>	<b>1 658</b>

Voir aussi note 21.

Au 31 décembre 2018, l'entité CS Canada a constaté deux types d'actifs d'impôt pour 1,3 M€ :

- un impôt différé actif de 0,6 M€ (vs 1,0 M€ en 2017) correspondant aux différences temporelles actives générées par les retraitements fiscal-comptables canadiens, notamment au titre de ses revenus à plus d'un an perçus d'avance ;

- un impôt futur de 0,7 M€ reconnu fin 2018 par CS Canada sur ses dépenses de R&D donnant droit à un crédit d'impôt imputable sur l'impôt fédéral sur les bénéfices. L'économie d'impôt a été retenue pour le montant reportable des dépenses R&D non utilisées à la clôture dont la consommation est attendue sur les cinq prochains exercices.

Aucun impôt différé actif au titre de l'intégration fiscale du Groupe en France n'a été constaté au 31/12/2018, compte tenu de l'historique de perte et de l'absence de prévision d'un résultat fiscal bénéficiaire à court terme.

## Note 9 - Stocks et en-cours de production

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<b>31/12/2016</b>	<b>2 434</b>	<b>(1 633)</b>	<b>801</b>
Variation de l'exercice	1 104	(493)	611
<b>31/12/2017</b>	<b>3 538</b>	<b>(2 126)</b>	<b>1 412</b>
Variation de l'exercice	(1 312)	1 632	320
<b>31/12/2018</b>	<b>2 226</b>	<b>(494)</b>	<b>1 732</b>

## Note 10 - Actifs sur contrats, Clients et autres Débiteurs Courants

<b>31/12/2018</b> (en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Juste valeur	Dont Novidy's	Dont à plus d'un an
<b>Actifs sur Contrats</b>	<b>60 304</b>		<b>60 304</b>	<b>2 618</b>	<b>16 854</b>

<b>31/12/2018</b> (en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Juste valeur	Dont Bilan clôture Novidy's	Dont à plus d'un an
Clients	43 221	1 348	41 873	13 852	
Avances versées	1 320		1 320	122	
Autres créances d'exploitation	9 497	538	8 959	2 997	
Charges constatées d'avance	7 602		7 602	5 831	
<b>Clients et autres débiteurs</b>	<b>61 640</b>	<b>1 886</b>	<b>59 754</b>	<b>22 802</b>	

<b>31/12/2017 *</b> (en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Juste valeur	Dont à plus d'un an
<b>Actifs sur Contrats</b>	<b>48 284</b>		<b>48 284</b>	<b>11 429</b>

<b>31/12/2017 *</b> (en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Juste valeur	Dont à plus d'un an
Clients	33 122	1 438	31 684	
Avances versées	366		366	
Autres créances d'exploitation	6 233	289	5 944	
Charges constatées d'avance	1 588		1 588	
<b>Clients et autres débiteurs</b>	<b>41 309</b>	<b>1 727</b>	<b>39 582</b>	

\* Les données 2017 intègrent l'impact de la nouvelle norme IFRS 15.

Les créances clients (factures à émettre TTC) à plus d'un an sont les suivantes (en K€) :

- au 31/12/2018 : 16 854
- au 31/12/2017 : 11 429

Ces créances clients à plus d'un an ne résultant pas d'une transaction de financement ne sont donc pas actualisées. Il s'agit de factures à émettre liées aux modalités de détermination du chiffre d'affaires et du résultat décrits en note 1.6.

## Note 11 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les valeurs mobilières de placement sont représentées essentiellement par des Sicav monétaires euro.

La trésorerie mentionnée dans le tableau de flux de trésorerie consolidés est composée de :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	Dont Bilan clôture Novidy's	31/12/2017
Concours bancaires courants	(12 170)		(17 279)
Banques	34 962	3 483	28 678
Valeurs de placement	584	526	206
<b>Trésorerie en fin de période</b>	<b>23 376</b>	<b>4 009</b>	<b>11 605</b>

## Note 12 - Capitaux Propres

Nombre d'actions composant le capital social	2018	2017
Au début de l'exercice	19 586 447	17 346 547
Actions nouvelles <sup>(1)</sup>	3 889 583	2 239 900
<b>A la clôture de l'exercice</b>	<b>23 476 030</b>	<b>19 586 447</b>

<sup>(1)</sup> 1 939 931 actions souscrites le 26/06/18 lors de l'acquisition Novidy's (apport en nature), 1 949 152 actions souscrites le 27/07/18 lors de l'augmentation de capital et création de 500 actions issues de la conversion de 5 obligations (Oca).

Un droit de vote double est accordé lorsqu'il est justifié d'une inscription au nominatif au nom du même actionnaire depuis plus de deux ans.

Actions propres	Quantité	Valeur brute (en milliers d'euros)
<b>31/12/2016</b>	<b>52 377</b>	<b>513</b>
Acquisitions	125 539	676
Cessions	(129 361)	(647)
Actions gratuites		
<b>31/12/2017</b>	<b>48 555</b>	<b>542</b>
Acquisitions	137 668	854
Cessions	(110 609)	(711)
Actions gratuites		
<b>31/12/2018</b>	<b>75 614</b>	<b>685</b>

### - Emission d'actions en rémunération d'apport d'actions dans le cadre de l'acquisition Novidy's en juin 2018:

Le 26 juin 2018, 11 294 actions de Novidy's, soit 29,24% des actions de la société, ont été apportées à la société CS Communication & Systèmes, sous forme d'un apport en nature en contrepartie duquel les apporteurs ont reçu, pour un montant de 12 396 181,46 euros, 1 939 931 actions ordinaires CS.

Le traité d'apport relatif à l'apport des actions Novidy's à CS conclu le 31 mai 2018 entre la société CS et les anciens actionnaires de Novidy's prévoit que les 1 939 931 actions ordinaires CS émises en contrepartie de l'apport sont soumises à engagement d'incessibilité d'une durée de trois ans à compter du 26 juin 2018. Le traité d'apport prévoit une exception à cet engagement d'incessibilité dans l'hypothèse où les apporteurs seraient obligés en vertu du contrat de cession relatif à la partie numéraire de l'acquisition de payer une réduction de prix.

En conséquence de l'émission des 1.939.931 Actions Ordinaires émises en rémunération de l'Apport, l'augmentation de capital de CS Communication & Systèmes à la Date de Réalisation est d'un montant nominal de 1.940 K€. La différence entre le montant nominal de l'augmentation de capital et la valeur de l'Apport, soit 10.456 K€, constitue une prime d'apport. Conformément à IFRS 3, la valeur de l'apport a été recalculée à sa juste valeur au jour de la réalisation, soit en tenant compte d'une valeur de l'action CS à 7,39 euros, un montant d'apport total de 14 335 K€.

- Emission d'actions dans le cadre de l'augmentation de capital de juillet 2018 :

L'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires lancée par CS Communication & Systèmes le 6 juillet 2018 au prix de 5,90 euros a été réalisée le 23 juillet 2018.

Après exercice intégral de la clause d'extension, le montant final brut de l'opération s'est élevé à 11.499.996,80 euros correspondant à 1 949 152 actions nouvelles ont été émises et admises sur le marché réglementé Euronext Paris. L'opération s'est traduite par la constatation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 1 949 K€ et une prime d'apport de 9 558 K€.

Après imputation des frais de 1 525 K€, l'impact total de ces deux augmentations de capital sur la prime d'apport de CS s'élève à 20 421 K€.

- Conversion OCA en 2018 dans le cadre de l'emprunt obligataire 2014 de 12 M€ :

(Durée : 5 ans, taux nominal annuel : 4%, prix de conversion par action : 3,6 euros)

En 2018, 500 actions nouvelles ont été attribuées aux souscripteurs de l'émission obligataire de 2014 pour la conversion de 5 OCA.

Répondant à la définition de l'IAS 32, l'obligation convertible en actions de l'émetteur CS comporte à fin 2018 deux composantes :

- une composante « dettes » (l'obligation nue) de 9 493 K€ à l'origine, ramenée à 4 546 K€ après conversion au 31 décembre 2018.
- une composante « capitaux propres » de 2 020 K€ à l'origine correspondant à la valorisation de l'option d'achat sur actions propres, vendue par l'émetteur au souscripteur de l'obligation, ramenée à 126 K€ après conversion au 31 décembre 2018.

Résultat par action

	2018	2017
<u>Numérateur (en milliers d'euros)</u>		
Résultat net part du groupe (a)	7 427	5 051
<u>Dénominateur (en titres)</u>		
Nombre total de titres (b)	23 476 030	19 586 447
Nombre de titres d'autocontrôle (c)	75 614	48 555
Nombre de titres hors autocontrôle (d) = (b) - (c)	23 400 416	19 537 892
Nombre moyen de titres hors autocontrôle (e)	23 397 388	18 414 484
Actions ordinaires potentielles dilutives (f)	1 091 400	1 091 900
Nombre moyen de titres après dilution (g) = (e) + (f)	24 488 788	19 506 384
Résultat par action (h) = (a*1000) / (e)	0,32	0,27
Résultat par action dilué (i) = (a*1000) / (g)	0,30	0,26

(f) Sont considérées comme dilutives les OCA souscrites le 25 juillet 2014 et non encore converties à la fin de l'exercice et donnant accès à 100 actions.

## Note 13 - Provisions non courantes et courantes

Evolution 2018 (en milliers d'euros)	01/01/2018	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Variation périmètre et divers	31/12/2018	Provision Non Courante	Provision Courante
Restructurations	553	565	(370)			748	748	
Affaires	2 977	683	(777)			2 883	2 883	
Litiges et risques divers	1 281	43	(316)			1 008	1 008	
Pertes à terminaison	1 989	201	(311)			1 879		1 879
Impôts								
<b>Total</b>	<b>6 800</b>	<b>1 492</b>	<b>(1 774)</b>			<b>6 518</b>	<b>4 639</b>	<b>1 879</b>

Evolution 2017 (en milliers d'euros)	01/01/2017	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Variation périmètre et divers	31/12/2017	Provision Non Courante	Provision Courante
Restructurations	1 471	474	(1 392)			553	553	
Affaires	3 250	639	(912)			2 977	2 977	
Litiges et risques divers	2 367	666	(1 752)			1 281	1 281	
Pertes à terminaison	2 396	592	(94)	(905)		1 989		1 989
Impôts								
<b>Total</b>	<b>9 484</b>	<b>2 371</b>	<b>(4 150)</b>	<b>(905)</b>		<b>6 800</b>	<b>4 811</b>	<b>1 989</b>

### Provisions Courantes :

Perte à terminaison : compte tenu de l'incertitude relative aux dates d'échéance prévues pour les sorties de ressources, les provisions pour pertes à terminaison sont par principe considérées comme des provisions courantes (1,9 M€ fin 2018 et 2,0 M€ fin 2017).

### Provisions Non Courantes :

Pour information les litiges décrits à la note 14 aux comptes consolidés du document de référence 2017 sont clos. Il n'existe pas à la clôture 2018 de litiges significatifs en cours.

## Note 14 - Avantages du personnel

Ils sont constitués des indemnités de départ en retraite dus, principalement, au titre de la convention collective Syntec en France ainsi que du régime de couverture médicale facultatif réservé à d'anciens salariés ayant pris leur retraite avant le 1er janvier 1999. A fin 2018, le nombre de bénéficiaires de ce régime est d'environ 147 vs 166 personnes à fin 2017.

(en milliers d'euros)	Frais de santé des anciens salariés	Indemnités de départ en retraite et assimilé	Total
<b>31/12/2017</b>	<b>1 377</b>	<b>8 769</b>	<b>10 146</b>
Mouvements période	(218)	178	(40)
Variation de périmètre		46	46
Mouvements liés aux changements d'hypothèses actuarielles	(56)	(151)	(207)
<b>31/12/2018</b>	<b>1 103</b>	<b>8 842</b>	<b>9 945</b>

Les principales hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements de retraites sont les suivantes :

	2018	2017	2016
Taux d'actualisation	1,63	1,45	1,31
Taux d'augmentation des salaires	1,45	1,45	1,00

Analyse sensibilité au taux actuariel :

Taux d'actualisation	-0,63%	+0,37%
Impact PIDR 2018	+7,8%	-4,2%

Le groupe étant essentiellement implanté en zone euro, un seul taux d'actualisation est retenu. Le taux d'actualisation est obtenu par référence au taux de rendement des obligations des entreprises de première catégorie en retenant une maturité équivalente à celle de l'engagement de retraite.

Le taux de rotation du personnel a été calculé et mis à jour sur un historique de 3 années, par tranche d'âge de 5 ans en retenant comme motifs de départ les démissions, les licenciements et les ruptures conventionnelles. Dans ces hypothèses, depuis fin 2018, le groupe considère un départ volontaire de ses salariés à 67 ans (vs 65 ans à fin 2016).

Les indemnités de départ à la retraite versées en 2018 sont de 566 K€ (341 K€ en 2017).

## Note 15 - Passifs financiers et Endettement net (-)/Trésorerie nette (+)

Trésorerie nette (+) /Endettement net (-)

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Passifs financiers	(99 478)	(70 977)
Valeurs mobilières de placement	584	206
Disponibilités	34 962	28 678
<b>Trésorerie nette des dettes financières (+) ou Endettement net (-)</b>	<b>(63 932)</b>	<b>(42 093)</b>

### Passifs financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2018			31/12/2017		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts obligataires	(24 649)	(4 741)	(29 390)	(18 852)	(115)	(18 967)
Emprunts bancaires et autres	(21 406)	(35 370)	(56 776)	(2 107)	(32 624)	(34 731)
Emprunts liés aux contrats de location-financement	(938)	(204)	(1 142)			
Autres dettes financières diverses						
<b>Sous - total emprunts et dettes financières</b>	<b>(46 993)</b>	<b>(40 315)</b>	<b>(87 308)</b>	<b>(20 959)</b>	<b>(32 739)</b>	<b>(53 698)</b>
Soldes créditeurs de banques		(12 170)	(12 170)			(17 279)
<b>Total Passifs Financiers</b>	<b>46 993</b>	<b>52 485</b>	<b>(99 478)</b>	<b>(20 959)</b>	<b>(32 739)</b>	<b>(70 977)</b>



Echéancier des emprunts financiers non courants (en milliers d'euros)	31/12/2018			31/12/2017		
	Valeur du bilan	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Valeur du bilan	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires	24 649	14 740	9 909	18 852	4 169	14 683
Emprunts bancaires et autres	21 406	11 211	10 195	2 107	2 107	
Emprunt liés aux contrats de location Financement	938	938				
<b>Total</b>	<b>46 993</b>	<b>26 889</b>	<b>20 104</b>	<b>20 959</b>	<b>6 276</b>	<b>14 683</b>

### Evolution des emprunts et dettes financières

	31/12/2017	Nouveaux emprunts*	Remboursements de la période*	Variation devise/périmètre	31/12/2018
Emprunts obligataires et intérêts courus	18 967	10 423			29 390
Emprunts bancaires	2 107	19 963	(790)		21 406
Financement CIR/CICE	31 802	11 883	(9 604)		34 081
Divers, leasing, intérêts courus	822			517	1 339
Leasing retraité		1 142	(50)		1 092
<b>Total</b>	<b>53 698</b>	<b>43 411</b>	<b>(10 444)</b>	<b>517</b>	<b>87 308</b>

\*Mouvements au tableau de flux : nouveaux emprunts hors nouveau contrat 2018 (1 142 k€)

Le financement à court terme du Groupe est principalement assuré par le recours à l'affacturage et par les lignes de crédit BPI France garanties par les créances de crédits d'impôt portées à l'actif de la société mère du groupe fiscal en France. Le financement du groupe a été renforcé en 2014 et 2016 par l'émission de deux emprunts obligataires et, en 2017, par la ligne de 20 M€ consentie par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour la réalisation du programme pluriannuel de dépenses de Recherche & Développement et de croissance externe du groupe CS.

#### 1. Emprunts Obligataires

- Emprunt obligataire convertible en actions CS SA de 12,0 M€ émis en 2014

En 2014 CS SA a émis un emprunt obligataire de 12 007 K€ ouvert aux actionnaires de CS (maintien du DPS) sous la forme d'obligations convertibles (durée : 5 ans, taux nominal annuel : 4%, prix de conversion par action : 3,6 euros). A l'émission, la composante « dettes » de l'emprunt obligataire, après imputation des frais, a été évaluée à 9 496 K€ dans le cadre de la méthode du TIE.

Depuis la date d'émission en 2014 a été converti un total de 22 437 obligations (dont 22 300 souscrites par Sopra Stéria Group et converties au 30 juin 2017) en actions nouvelles. Après ces conversions, la dette financière résiduelle au titre de l'emprunt convertible et déterminée selon la méthode du TIE est de 4 546 K€ au 31 décembre 2018.

En l'absence de nouvelle conversion, l'emprunt correspondant aux 10 914 obligations résiduelles (nominal de 3 929K€ au 31/12/2018 et intérêts courus à date payables in fine de 743 K€) sera remboursable au bout de sa cinquième année, soit le 25 juillet 2019.

- Emprunt obligataire EuroPP 2023 CS SI de 15,0 M€ émis en 2016

La filiale opérationnelle du Groupe CS, CS Systèmes d'Information a procédé en fin d'année 2016 à l'émission d'un emprunt obligataire de 15 M€ à échéance avril 2023, souscrit par la société de gestion de portefeuille Zencap Asset Management via ses fonds crédit ETI. Après imputation des frais et comptabilisation des intérêts courus payables semestriellement la dette financière à la clôture est de 14 855 K€ au 31 décembre 2018.

- Emprunt obligataire EuroPP 2025 CS SI de 10,0 M€ émis en 2018 dans le cadre du financement de l'acquisition Novidy's

La filiale opérationnelle du Groupe CS, CS Systèmes d'Information a procédé au 26 juin 2018 à l'émission d'un emprunt obligataire de 10 M€ à échéance juin 2025, souscrit par la société de gestion de portefeuille Zencap Asset Management via ses fonds crédit ETI. Après imputation des frais et comptabilisation des intérêts courus payables semestriellement la dette financière à la clôture est de 9 989 K€ au 31 décembre 2018.

Les deux emprunts obligataires sont assortis de 2 covenants financiers, à savoir : un ratio d'endettement financier inférieur à 2,5 et un ratio de couverture des frais financiers nets cash supérieur ou égal à 3,5. Au 31 décembre 2018, les deux covenants sont respectés.

## 2. Autres financements bancaires :

- Ligne BEI de 20,0 M€

La Banque Européenne d'Investissement (BEI) a consenti le 2 octobre 2017 à CS une ligne de financement d'un montant maximum de 20 millions d'euros pour la réalisation de son programme pluriannuel de dépenses de Recherche & Développement. Cette ligne a fait l'objet d'un tirage total en date du 26 juin 2018 dans le cadre de l'acquisition des sociétés du groupe Novidy's.

Le tirage de 20 M€ sera remboursé par 9 échéances annuelles à compter du 25 juin 2020 jusqu'au 25 juin 2028.

Après imputation des frais et comptabilisation des intérêts courus payables annuellement la dette financière à la clôture est de 20 318 K€.

La ligne de financement est assortie de 2 covenants financiers, à savoir : un ratio d'endettement financier inférieur à 2,5 et un ratio de couverture des frais financiers nets cash supérieur ou égal à 3,5. Au 31 décembre 2018, les deux covenants sont respectés.

- Contrat de Développement Participatif (CDP) BPI France de 3,0 M€ (capital restant dû à la clôture : 1 050 K€)

Le prêt accordé à la filiale CSSI le 30 septembre 2013 est remboursable sur 7 ans jusqu'au 30 septembre 2020 en 28 échéances trimestrielles de 150 K€ avec un différé de remboursement du capital de 2 ans (8 trimestres).

- Prêt à taux Zéro (PTZI) BPI France de 1,0 M€ (capital restant dû à la clôture : 475 K€)

Le prêt accordé en 2014 jusqu'au 30 juin 2021 à la filiale Diginext dans le cadre du régime d'intervention en faveur de la recherche, du développement et de l'innovation est remboursable linéairement en 20 remboursements trimestriels de 47,5 K€ à partir du 30 septembre 2016.

- Financement BPI France des créances de Crédit Impôt recherche et Crédit Impôt Compétitivité  
Emploi du groupe fiscal

(en milliers d'euros)	Tirage au 31/12/2018	Date de remboursement de la créance
CIR/CICE 2015	9 853	30/06/2019
CIR/CICE 2016	11 047	30/06/2020
CIR/CICE 2017	12 058	30/06/2021
CICE 2018	1 123	30/06/2022
<b>Total</b>	<b>34 081</b>	

Pour information, les lignes garanties par les créances de crédits d'impôt CIR et CICE accordées par BPI France font l'objet d'un renouvellement annuel et sont, par conséquent, considérées comme financement à moins d'un an.

### 3. Affacturage :

- Crédit Agricole Leasing & Factoring (affacturage déconsolidant) :

Fin 2002, CS SI a signé une convention d'affacturage avec Crédit Agricole Leasing & Factoring. Cette convention prévoit que lorsque le défaut de paiement du débiteur est lié à son insolvabilité, le risque est supporté par la société d'affacturage dans la limite d'un montant garanti. En 2006 la filiale Diginext a conclu avec Crédit Agricole Leasing & Factoring une convention d'affacturage similaire.

Le risque principal, risque de défaillance ou d'insolvabilité, ayant été transféré, ces créances sont déconsolidées et font partie intégrante des Disponibilités. Ces deux lignes sont rémunérées à taux variables indexés sur l'Euribor 3 mois.

Les lignes sont plafonnées à un montant de 13 M€ pour une durée indéterminée.

- BPI France (cession de créances professionnelles) :

La ligne de mobilisation de créances Loi Dailly utilisable par CS SI prévoyait jusqu'au 30 juin 2017 un plafond à 17,5 M€. Ce plafond a été ramené à 12,0 M€ à partir du 1er juillet 2017 pour tenir compte des besoins actuels du groupe. La ligne inclut toujours les créances de Diginext sur les acheteurs publics et parapublics français dans la limite d'un sous plafond de 3,0 M€. Pour information, la ligne avait fait l'objet d'une extension temporaire en pic au 31 décembre 2017 à 17 M€.

Cette ligne globale de 12 M€ est confirmée jusqu'au 30 juin 2019.

<b>A. Total affacturage déconsolidant</b> (en milliers d'euros)	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Créances cédées à Crédit Agricole Leasing & Factoring	12 646	10 551
Dont créances cédées non garanties	(155)	(278)
Réserves / garanties	(1 891)	(1 586)
<b>Total Créances cédées déconsolidantes en trésorerie</b>	<b>10 600</b>	<b>8 687</b>
<b>B. Factors non déconsolidants</b> (en milliers d'euros)	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Clients BPI France	12 000	17 000
Client Crédit Agricole Leasing & Factoring non garanti	155	278
<b>Total Créances cédées non déconsolidantes</b>	<b>12 155</b>	<b>17 278</b>

## Note 16 - Autres passifs courants et non courants

(en milliers d'euros)	31/12/2018	Dont Bilan clôture Novidy's	31/12/2017 *
<b>Passifs non courants</b>			
Impôts différés			
Autres			
<b>Total</b>			
<b>Autres Passifs courants</b>			
Avances et acomptes reçus	8 677	849	8 453
Fournisseurs	25 081	8 576	20 273
Dettes d'exploitation diverses <sup>(1)</sup>	49 834	5 628	45 653
Dettes sur immobilisations	2		
Dettes diverses	1 292		1 608
Impôt sur les sociétés	762	691	
<b>Fournisseurs et autres créditeurs</b>	<b>85 648</b>	<b>15 744</b>	<b>75 987</b>
Passifs sur contrats (ex-Produits constatés d'avance) <sup>(2)</sup>	37 223	8 875	25 357
<b>Total Autres Passifs courants</b>	<b>122 871</b>	<b>24 619</b>	<b>101 344</b>

(1) Sous cette rubrique figurent essentiellement la TVA sur les créances clients non encaissées, la TVA sur les factures clients à établir, la TVA due au titre du dernier mois de l'exercice (pour un montant total de 19,3 M€, dont plus de 10,2 M€ de TVA sur factures à établir au 31 décembre 2018), les dettes sociales (personnel, congés payés, organismes sociaux et fiscaux) pour un montant total de 36,5 M€ au 31 décembre 2018). Les impôts sur les bénéfices directs exigibles sont de 762 k€ au 31 décembre 2018.

(2) Les produits constatés d'avance résultent de la méthode de reconnaissance du revenu décrite en note 1.6 (facturation excédant le chiffre d'affaires reconnu du fait de l'avancement du projet) aux comptes consolidés du document de référence au 31 décembre 2018. Voir aussi Note 1.2 impact de la norme IFRS 15.

## Note 17 - Personnel

Effectif moyen du Groupe	31/12/2018	31/12/2017
France <sup>(1)</sup>	1 611	1 483
Etranger	286	360
<b>Total</b>	<b>1 897</b>	<b>1 843</b>

(1) dont 71 personnes en moyenne sur l'exercice 2018 pour le groupe Novidy's entré dans le périmètre au second semestre 2018.

Pour information, l'effectif du groupe à fin de période 2018 est de 2 005 vs 1 851 collaborateurs à fin 2017 (dont 141 appartenant aux entités Novidy's entrées dans le périmètre CS au second semestre 2018).

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Salaires	75 317	71 504
Charges sociales	29 798	27 400
Participation des salariés et divers	90	
<b>Total</b>	<b>105 205</b>	<b>98 904</b>

Le montant de la masse salariale du Groupe est diminué de l'impact des crédits d'impôt dont bénéficient les sociétés françaises :

- Un produit de CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi), de 1 853 K€ en 2018 (contre 2 052 K€ en 2017).
- Un produit de CIR (Crédit d'Impôt Recherche), de 14 216 K€ comptabilisé en minoration des frais de personnel de R&D de la période, contre 12 722 K€ comptabilisé en 2017.

## Note 18 - Amortissements et provisions d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Dotations aux amortissements	(3 223)	(2 981)
Dotations (-) / reprises (+) pour dépréciations	95	(475)
Dotations (-) / reprises (+) pour provisions	(207)	(88)
<b>Total</b>	<b>(3 334)</b>	<b>(3 544)</b>

## Note 19 - Autres charges et produits opérationnels

Exercice 2018 (en milliers d'euros)	Charges	Produits	Net 2018
Déménagements et locaux vides	(93)	79	(14)
Restructuration – personnel	(2 966)	955	(2 011)
Résultat de cession d'actifs	(37)	7	(30)
Litiges			
Autres <sup>(1)</sup>	(821)	88	(733)
<b>Total</b>	<b>(3 917)</b>	<b>1 129</b>	<b>(2 788)</b>

<sup>(1)</sup> Dont (0,5) M€ de coûts d'acquisition des titres Novidy's

Exercice 2017 (en milliers d'euros)	Charges	Produits	Net 2017
Déménagements et locaux vides	(498)	190	(308)
Restructuration – personnel	(3 367)	2 182	(1 185)
Résultat de cession d'actifs	(6)	0	(6)
Litiges <sup>(2)</sup>	(1 492)	1 482	(10)
Autres <sup>(3)</sup>	(1 248)	156	(1 092)
<b>Total</b>	<b>(6 611)</b>	<b>4 010</b>	<b>(2 601)</b>

<sup>(2)</sup> Dont DHMI charge et reprise de 1,4 M€ en 2017.

<sup>(3)</sup> Dont (0,9) M€ de frais et honoraires sur levée de fonds BEI

## Note 20 - Résultat financier

(en milliers d'euros)	2018	2017
Coût de l'endettement financier brut	(3 237)	(2 733)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	247	64
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(2 990)</b>	<b>(2 669)</b>
Autres produits et charges financiers	454	(665)
<b>Résultat financier</b>	<b>(2 537)</b>	<b>(3 334)</b>

### Détail des autres produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	2018	2017
Dotations nettes <sup>(1)</sup>	(77)	(216)
Résultat de change et divers <sup>(2)</sup>	531	(524)
Dividendes		75
<b>Total</b>	<b>454</b>	<b>(665)</b>

<sup>(1)</sup> Hors reprise de la dépréciation de 1,2 M€ sur créances financières Prêts Effort Construction suite à leur refinancement.

<sup>(2)</sup> Dont impact net refinancement Prêts Effort Construction de 0,4 M€.

## Note 21 - Impôt sur les résultats

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017 *
<b>Produits / charges d'impôt au résultat du groupe</b>	<b>(2 591)</b>	<b>(2 297)</b>
Impôts sur les résultats des filiales étrangères (b)	(282)	(695)
Impôt sur les résultats entités française non intégrées (b)	(472)	
Charge de CVAE de l'exercice (brute)	(1 583)	(1 546)
Impôt différé	(254)	
Divers (retenue à la source...)		(56)

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017 *
Résultat consolidé avant impôt (hors résultat des activités cédées)	10 018	7 341
Taux d'imposition théorique	33,33%	33,33%
<b>Impôt sur le résultat théorique</b>	<b>(3 339)</b>	<b>(2 447)</b>
Différentiel de taux imposition filiales étrangères	95	55
Impact Crédits Impôt Groupe fiscal France (différences permanentes)	5 351	4 928
Effet des pertes fiscales de l'exercice non activées	(3 046)	(4 415)
Diverses différences permanentes	185	395
<b>Charges d'impôt réelle sur les résultats = (b)</b>	<b>(754)</b>	<b>(695)</b>

\* Les données 2017 intègrent l'impact de la première application de la norme IFRS 15 sur les comptes du Groupe.

Le Crédit d'Impôt Recherche est comptabilisé en minoration des charges de R&D (frais de personnel essentiellement).

La méthode retenue pour la détermination des impôts différés actifs liés aux pertes reportables du groupe fiscal France (très majoritairement à durée indéterminée) est décrite en note 1.12. Aucun impôt différé actif n'a été constaté au 31/12/2018.

La situation fiscale du Groupe est la suivante :

(en millions d'euros)	2018	2017
Base fiscale (déficits reportables et différences temporelles)	311	289,7
Economie potentielle maximale d'impôt correspondante (33,33%)	103	96,6

La société mère CS Communication & Systèmes a constitué un groupe d'intégration fiscale avec certaines filiales. Chaque société calcule et comptabilise sa charge d'impôts comme en l'absence de régime de groupe. L'éventuelle économie d'impôt qui pourrait résulter de l'application du régime bénéficie à la société mère.

De son côté, la société canadienne CS Canada fait l'objet, depuis courant 2016, d'une revue par l'administration fiscale provinciale « Revenu Québec » des crédits d'impôts relatifs aux salaires R&D déclarés pour les exercices 2011 et 2012. En 2018, CS Canada a introduit une réclamation contentieuse auprès de RQ. A la clôture, les échanges avec l'administration québécoise sur les travaux de vérification sont toujours en cours.

## Note 22 - Gestion des risques de marché

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risque de liquidité, risque de variation des flux de trésorerie dû à l'évolution des taux d'intérêt, risque de crédit, risque de change et risque de contrepartie.

### A/ Risque de liquidité

Selon la définition donnée par l'Autorité des Marchés Financiers, le risque de liquidité se caractérise par l'existence d'un actif à plus long terme que le passif et se traduit par l'impossibilité de rembourser les dettes à court terme en cas d'impossibilité de mobiliser son actif ou de recourir à de nouvelles lignes bancaires.

La gestion du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de liquidités ainsi que la disponibilité de ressources financières appropriées grâce à des facilités confirmées.

Le financement court terme est principalement assuré par le recours à des lignes annuelles d'affacturage et de cession de créances commerciales. Les lignes de financement avec Crédit Agricole Leasing & Factoring et BPI France sont aménagées avec un plafond respectivement de 13,0 M€ et 12,0 M€. Ces deux lignes poursuivent leurs effets en 2019.

Par nature, le montant utilisé est plafonné par le volume de créances émises et non encaissées. Une éventuelle faiblesse de la facturation limiterait la capacité du groupe à utiliser la totalité de ces lignes et à financer temporairement les dettes.

### B/ Risque de variation des flux futurs dû à l'évolution des taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt provient essentiellement des emprunts. La gestion de l'exposition au risque de taux couvre deux types de risques :

- Un risque de prix sur les actifs et passifs financiers à taux fixe. En contractant une dette à taux fixe par exemple, le groupe s'expose à une perte potentielle d'opportunité si les taux d'intérêts venaient à baisser. Toute variation des taux d'intérêts est susceptible d'avoir un impact sur la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux fixe. Cette perte d'opportunité n'aurait toutefois aucun effet sur les produits et les charges financiers tels que présentés dans le compte de résultat consolidé et, en tant que tel, sur le résultat net futur du groupe jusqu'à l'arrivée à échéance de ces actifs et passifs.
- Un risque de variation des flux de trésorerie sur les actifs et passifs à taux variable si les taux d'intérêt venaient à augmenter.

L'objectif principal de la gestion des taux d'intérêt de l'endettement du groupe est de minimiser le coût de la dette et de le protéger des fluctuations des taux d'intérêt en contractant par exemple, des «swaps» de taux variable contre taux fixe.

Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés autorisés tels que des contrats de swaps conclus avec des établissements financiers.

Il existe dans les comptes d'endettement à moyen et long terme un seul contrat significatif de type location financière. A taux fixe ce contrat n'est pas, en tout état de cause, exposé au risque de taux d'intérêts.

L'endettement à court terme est constitué par la mobilisation de créances commerciales. Leurs volumes d'utilisation faisant l'objet d'une forte variabilité en fonction des flux de trésorerie quotidiens, aucune couverture n'a été mise en place.



## Trésorerie et endettement à taux variables :

31/12/2018 (en milliers d'euros)	Total	À – 1 an	De 2 à 5 ans
Actifs financiers (valeurs mobilières de placement)	526	526	
<b>Passifs financiers :</b>			
Mobilisation créance CIR-CICE / BPI France-	(34 081)	(34 081)	
Mobilisation des créances commerciales / Crédit Agricole Leasing & Factoring – utilisation au 31/12/18	(2 692)	(2 692)	
Cession créances commerciales / BPI France - utilisation au 31/12/18	(1 534)	(1 534)	
Position nette avant gestion	(37 787)	(37 787)	
<b>Instruments financiers dérivés :</b>			
Position nette après gestion	(37 787)	(37 787)	
Impact hausse de 1 point des taux d'intérêts sur le compte de résultat avant impôt	(378)	(378)	
Impact hausse de 1 point des taux d'intérêts sur les fonds propres	(378)	(378)	

31/12/2017 (en milliers d'euros)	Total	À – 1 an	De 2 à 5 ans
Actifs financiers (valeurs mobilières de placement)	206	206	
<b>Passifs financiers :</b>			
Mobilisation créance CIR-CICE / BPI France	(31 801)	(31 801)	
Mobilisation des créances commerciales / Crédit Agricole Leasing & Factoring – utilisation au 31/12/17	(1 622)	(1 622)	
Cession créances commerciales / BPI France - utilisation au 31/12/17	(1 493)	(1 493)	
Position nette avant gestion	(34 916)	(34 916)	
<b>Instruments financiers dérivés :</b>			
Position nette après gestion	(34 916)	(34 916)	
Impact hausse de 1 point des taux d'intérêts sur le compte de résultat avant impôt	(349)	(349)	
Impact hausse de 1 point des taux d'intérêts sur les fonds propres	(349)	(349)	

C/ Risque de contrepartie

La base de clientèle du groupe est constituée par de grands comptes. Près de la moitié du chiffre d'affaires est réalisé avec des administrations et des établissements publics, principalement en France. Les dépenses publiques dépendent de facteurs économiques et politiques et sont donc susceptibles de connaître des variations d'une année à l'autre.

Le Groupe ne consent aucun prêt significatif à des personnes physiques ou morales externes, employés ou entités dont il détiendrait des titres et qui ne seraient pas consolidés.

Seuls les établissements financiers de premier ordre sont utilisés par le Groupe dans le cadre des opérations de trésorerie et opérations sur instruments dérivés.

D/ Risque de change

Le groupe est soumis à deux catégories de risques liées à l'évolution du taux de change :

- le risque lié à la conversion des états financiers des activités implantées dans des pays ayant une monnaie fonctionnelle différente de l'euro. Ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture particulière et est limité compte tenu de l'implantation géographique du groupe majoritairement situé dans la zone euro ;
- le risque transactionnel concernant les flux d'achats et de ventes dans des devises différentes de celle où l'opération est réalisée. Ce risque de change est cependant limité car chaque entité intervient majoritairement dans son pays et dans sa devise. Les expositions résiduelles au risque de change sont principalement liées au dollar américain et localisées dans les sociétés françaises et canadiennes.



Le Groupe a mis en place des procédures de gestion des positions en devises résultant d'opérations commerciales et financières libellées en monnaies différentes de la monnaie locale de l'entité concernée. Conformément à ces procédures, toutes les expositions transactionnelles significatives doivent être couvertes dès leur survenance. Pour couvrir son exposition au risque de change, le Groupe peut décider de recourir à divers instruments financiers conclus avec des établissements financiers de premier plan, notamment des opérations à terme et des options d'achat et de vente de devises.

En 2018, aucun contrat commercial n'a fait l'objet de couverture de change.

Risque de fluctuation sur les opérations commerciales libellées en monnaies :

<b>31/12/2018</b> (en milliers d'euros)	<b>USD</b>	<b>GBP</b>
Actifs	4 434	263
Passifs	1 611	
Exposition aux risques de change avant couverture (a)	2 823	263
Montants couverts nets (b)		
Exposition aux risques de change après couverture (a)-(b)	2 823	263
Sensibilité au risque de change de 5% (appréciation) - impact net en résultat	141	13

<b>31/12/2017</b> (en milliers d'euros)	<b>USD</b>	<b>CAD</b>
Actifs	2 335	-
Passifs	(297)	-
Exposition aux risques de change avant couverture (a)	2 038	-
Montants couverts nets (b)		
Exposition aux risques de change après couverture (a)-(b)	2 038	-
Sensibilité au risque de change de 5% (appréciation) - impact net en résultat	102	-

Les comptes courants en devises entre les filiales CS Canada, CS Roumanie et CSSI sont neutralisés pour ne faire apparaître que les créances et dettes commerciales avec les tiers.

#### E/ Risque de prix

Deux grands contrats commerciaux ont été conclus avec des clauses d'indexation de prix basées sur certaines matières premières. L'impact de ces indexations sur la reconnaissance du revenu de ces contrats est aujourd'hui résiduel et peu élevé et la sensibilité au risque de prix n'est pas significative. Le Groupe n'a pas souscrit de couvertures matières au titre de ces deux contrats.

#### F/ Risque sur actions

Ainsi qu'il est indiqué en note 11 et 12, le groupe détient des Sicav monétaires euro à maturité courte dont le risque est minime. La valeur des actions auto-détenues étant déduite des capitaux propres, les variations de cours sont sans impact sur le compte de résultat consolidé.

#### G/ Risque de crédit

Les risques de crédit auxquels le groupe est exposé sont peu élevés, en raison de la nature de ses clients, principalement des institutionnels, notamment des administrations, qui disposent d'une qualité de crédit de premier rang. Près de la moitié du chiffre d'affaires 2018 est réalisé avec des administrations et des établissements publics, principalement en France.

Par ailleurs, des procédures d'acceptation des clients et des analyses de risques de crédit qui y sont liées sont intégrées au processus global d'évaluation des risques et sont mises en œuvre tout au long du cycle de vie d'un contrat. Les créances clients font l'objet d'analyses et de suivis spécifiques, principalement les créances dont l'échéance contractuelle est dépassée.

2018 (en milliers d'euros)	Valeur comptable <sup>(1)</sup>	Dont		
		Dépréciées	Ni dépréciées ni échues	Non dépréciées mais échues
Créances clients (factures émises après retraitements factors et éliminations intragroupes)	43 165	1 303	31 630	10 232

<sup>(1)</sup> Ce montant intègre 15,3 M€ de créances (clients publics et parapublics français) cédées à BPI (factors non déconsolidants) et 13,9M€ de créances clients en compte dans les entités entrant dans le périmètre en 2018 (Novidy's)

#### Ventilation des créances échues et non dépréciées :

Moins de 30 jours	Entre 31 et 60 jours	Plus de 61 jours
5 801	1 211	3 221

2017 (en milliers d'euros)	Valeur comptable <sup>(1)</sup>	Dont		
		Dépréciées	Ni dépréciées ni échues	Non dépréciées mais échues
Créances clients (factures émises après retraitements factors et éliminations intragroupes)	33 265	1 438	26 227	5 600

<sup>(1)</sup> Ce montant intègre 17,0 M€ de créances (clients publics et parapublics français) cédées à BPI (factor non déconsolidant).

#### Ventilation des créances échues et non dépréciées :

Moins de 30 jours	Entre 31 et 60 jours	Plus de 61 jours
4 152	972	476

## Note 23 - Engagements hors bilan

(En milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
<b>Engagements donnés</b>		
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles – titres <sup>(1)</sup>	45 550	4 242
Nantissement, sûretés réelles – gage-espèces au titre garanties bancaires pool <sup>(1)</sup>	-	150
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles - comptes de garantie et de réserve Crédit Agricole Leasing & Factoring	1 896	1 586
Nantissement Dailly des créances d'intégration fiscale - garantie donnée dans le cadre du financement des créances de crédit d'impôt par BPI	34 081	31 801
Avals, cautions et garanties (cf.23a)	103 624	72 970
Garantie de passif <sup>(2)</sup>	230	230
<b>Engagements reçus <sup>(3)</sup></b>		
Avals, cautions et garanties	722	730

<sup>(1)</sup> Au 31 décembre 2017 Nantissement des titres Diginext donnés en garantie des obligations EuroPP Zencap 2023 ; au 31 décembre 2018, Nantissement commun des titres Novidy's et Diginext données en garantie des obligations Euro PP 2023 de 15 M€, des obligations EuroPP 2025 de 10 M€ et de la ligne BEI de 20 M€.

En 2017, dans le cadre de l'avenant de sortie des accords de refinancement du Groupe signé avec le pool bancaire en 2016, les garanties et cautions résiduelles faisait l'objet d'une contre garantie sous forme de gage-espèces enregistré à l'actif du bilan résiduel de 159 K€. A fin 2018 il n'existe plus aucun engagement à ce titre.

<sup>(2)</sup> La cession de la filiale USB GmbH en avril 2016 a été accompagnée d'une garantie du passif social et fiscal plafonnée à 230 K€ dans les limites des délais de prescription de la législation allemande (4 ans)

<sup>(3)</sup> L'acquisition des sociétés du groupe Novidy's fait l'objet d'une garantie de passif octroyée par les vendeurs.

**23. a - Avals, cautions et garanties donnés :**

(En milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Cautionnement solidaire CSSA des emprunts obligataires EuroPP 2023 et 2025 souscrit par CSSI en 2016 et en 2018 (intérêts courus et nominal) et de la ligne de crédit accordée par la BEI en 2017. Tirage à date :	45 550	15 115
Garantie parentale donnée par CS SI dans le cadre du DECD octroyé par l'Etat du Connecticut à CS Inc US	122	140
Garantie parentale donnée en paiement de loyer (*)	4 750	4 750
Garantie donnée dans le cadre de l'utilisation de la ligne cautions sur loyers accordés à CS SI	566	566
Garantie parentale dans le cadre de marchés contractés par CS SI et ses filiales (**)	50 000	50 000
Garanties et cautions hors Groupe et engagements liés à l'exécution des marchés (hors restitution d'acomptes et garanties résiduelles pool bancaire) (***)	2 636	2 539
<b>Total avals, cautions et garanties</b>	<b>103 624</b>	<b>73 110</b>

(\*) Porte sur l'occupation par CSSI d'un ensemble de locaux sis 22 avenue Galilée au Plessis Robinson. Les présents baux sont conclus pour une période de neuf années à compter de 2014. Ils prévoient une garantie solidaire de la maison-mère CS SA, plafonnée à 4 750 K€ sur une durée de 6 ans, à compter de la date de prise d'effet du bail.

(\*\*) Dans le cadre de son activité en tant que contractant ou cocontractant certains clients exigent une garantie parentale ; les garanties approuvées par le Conseil d'administration couvrent les obligations et les responsabilités des filiales au regard d'éventuelles défaillances dans l'exécution des contrats (montant maximum de 50 M€)

(\*\*\*) Le groupe, dans le cadre de réponses à appels d'offres, est parfois amené à mettre en place des garanties de soumission. Egalement, de la signature du contrat jusqu'à la fin de son exécution, le groupe s'engage, par l'intermédiaire de banques, à dédommager le client en cas de manquement à ses obligations contractuelles et procède à la mise en place de cautions de bonne exécution.

En fonction des clauses contractuelles, le groupe est amené à percevoir de ses clients des acomptes. Ces acomptes sont enregistrés en dettes au bilan. A la demande du client des garanties de restitution d'acomptes peuvent être mises en place ; leur montant s'établissait à 313 K€ à fin 2017. Il n'y en a plus à fin 2018.

Le groupe retraite les contrats significatifs de location financement. En ce qui concerne les indemnités de départ à la retraite, voir note 13 et les indemnités de départ allouées aux dirigeants, voir note 28.

**Note 24 - Locations immobilières simples**

Les engagements de baux sont évalués à :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Total	22 271	24 068
Dont à moins d'un an	4 918	4 711
Dont à plus d'un an	17 353	19 357

Au 31 décembre 2018, l'engagement total tient compte notamment de l'engagement relatifs aux baux des locaux sis au Plessis-Robinson pour 9,4 M€ jusqu'au 30 septembre 2023, dont 2,2 M€ à moins d'un an.

**Note 25 - Honoraires d'audit et de conseil pris en charge au compte de résultat**

(en milliers d'euros)	Deloitte & Associés		Mazars	
	Montant	%	Montant	%
<i>Certification des comptes individuels et consolidés</i>				
. Emetteur	109	42%	91	37%
. Filiales intégrées globalement	90	34%	98	39%
<i>Sous-total</i>	<i>199</i>	<i>76%</i>	<i>189</i>	<i>76%</i>
<i>Services autres que la certification des comptes</i>				
. Emetteur	57	22%	60	24%
. Filiales intégrées globalement	5	2%		
<i>Sous-total</i>	<i>62</i>	<i>24%</i>	<i>60</i>	<i>24%</i>
<b>Total</b>	<b>261</b>	<b>100%</b>	<b>249</b>	<b>100%</b>

Ces prestations couvrent les services requis par les textes légaux et réglementaires (rapports sur augmentations de capital, lettres de confort, etc.) ainsi que les services fournis à la demande de CS Communication & Systèmes et ses filiales (due diligence, assistance juridique et fiscale, et attestations diverses).

## **Note 26 - Transactions avec les parties liées**

### Entreprises associées

Il s'agit d'entreprises détenues entre 20% et 50%, non contrôlées, consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Les transactions se font sur la base de prix de marché.

(en milliers d'euros)	2018	2017
Prêts à long terme		
Créances d'exploitation	2 801	2 666
Dettes d'exploitation		
Achats	455	455
Ventes	6 573	5 006

Les ventes aux parties liées sont essentiellement réalisées avec CenProCS Airliance dans le cadre d'un contrat dont le client final est Airbus.

Les achats aux parties liées sont réalisés avec la société SIRPA, société contrôlée par Y. Sabeg.

La rémunération des dirigeants (membres du Conseil d'Administration et Directeur Général) est indiquée globalement ci-dessous pour chacune des catégories définies à IAS 24 «Information relative aux parties liées».

(en milliers d'euros)	2018	2017
Avantages à court terme	471	449
Avantages postérieurs à l'emploi		
Avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat	698	698
Avantages en capitaux propres		

Le groupe n'a consenti aux organes d'administration et de gestion de CS ni avance ou crédit, ni contracté d'engagements pour leur compte (pension de retraite ou autres).

Le Conseil d'Administration de CS, dans sa séance du 12 juillet 2005, a alloué au Directeur Général une indemnité de départ en cas de révocation ou de non renouvellement des fonctions, suivis d'un départ définitif du groupe, sauf abus de biens sociaux ou volonté de nuire, égale à 150% de sa rémunération brute annuelle 2007 (rémunération forfaitaire ou rémunération fixe + variable à 100). Cette indemnité est subordonnée au respect de conditions de performance.

## **Note 27 - Evènements postérieurs à la clôture**

Le 27 février 2019 le groupe a annoncé la finalisation de l'acquisition de la société Moltek. Créée en 1995, Moltek propose des prestations de consulting au profit de l'industrie spatiale et a enregistré en 2018 un chiffre d'affaires de l'ordre de 3,5 M€, avec près de 30 consultants en Allemagne et aux Pays-Bas. Cette acquisition permet à CS de renforcer ses positions européennes et de fournir des services complets à ses clients clés, notamment l'Agence Spatiale Européenne et EUMETSAT.

Le Groupe a reçu d'un de ses clients, suite à des difficultés de réalisation sur un projet, une mise en demeure de rétablir la situation au nominal dans un délai de 45 jours à compter de fin avril 2019. Une task-force spéciale a été constituée afin de satisfaire aux injonctions du client. Les équipes techniques de CS restent confiantes quant à leur capacité de surmonter les problèmes techniques et de revenir aux conditions contractuelles du projet.